

# LAPATRIE

## JOURNAL DU SOIR.

36<sup>e</sup> ANNEE. No 121

MONTREAL LUNDI, 11 JUILLET 1879

Le Numéro: 1 Cent.

Abonnements: { Un an.....\$4 00  
Six mois.....2 00  
Trois mois.....1 00

H. Beaugrand,  
Directeur - Propriétaire.

Bureaux:  
22, rue St Gabriel.

Ed. Quotidienne

### AVIS SPECIAL.

On publiera les DEMANDES D'EMPLOI et D'EMPLOYÉS, dans la PATRIE, à raison de 10 Cents par jour par insertion pour les annonces qui ne contiendront pas plus de dix mots, et un cent pour chaque mot supplémentaire.

On publiera aussi les annonces à LOUER et les DEMANDES de logements aux mêmes conditions. La circulation de la PATRIE à Montréal est actuellement plus grande que celle d'aucun autre journal français.

Les annonces doivent être envoyées au bureau, No. 22 rue St. Gabriel, avant-midi lorsque l'on désire qu'elles soient publiées le jour même.

### Cartes d'affaires.

#### ROY & BOUTILLIER,

AVOCATS  
No. 10, Rue St. Jacques, No. 10  
MONTREAL. 3 m

#### MM. LAREAU et LEBEUF,

Avocats,  
Ont transporté leurs bureaux au  
No. 57, rue St. Gabriel,  
au coin de la rue Notre-Dame, au-dessus de la pharmacie Laviolette et Nelson.  
Montréal, 31 mai 1879. bm

#### Husmer Lanctot B. C. L.

AVOCAT,  
No. 3, Cote de la Place d'Armes,  
Montréal.

#### R. & L. LAFLAMME

AVOCATS  
No. 42, Rue St. Jacques, No. 42  
MONTREAL.

#### Adelard P. Forget B.C.L.

AVOCAT  
No. 33 Rue St. Vincent No. 33  
MONTREAL.

#### Christin et Globensky

AVOCATS  
38, RUE ST. VINCENT, — 38  
MONTREAL

#### J. E. ROBIDOUX

Avocat.  
10 RUE ST. JACQUES  
Montréal.

#### N. ARCHAMBAULT

AVOCAT  
21 Rue St. Jacques.  
M. Archambault est attaché au bureau de MM. Geoffrin, Blinquet et Dorion.  
6 mai

#### E. U. PICHE,

AVOCAT et Conseil de la Reine  
BUREAU:  
223 Rue Notre-Dame.  
Au-dessus de MM. Dufresne & Mongenais, marchands-épiciers.

#### Lajoie, Perrault & Seath

SYNDICS et COMPTABLES  
64 et 68 Rue St. Jacques.  
MONTREAL.  
L. JOE LAJOIE, Syndic officiel pour la cité de Montréal.  
C. O. PERRAULT, Syndic officiel pour le District de Montréal.  
D. SEATH, Comptable et Commissaire pour Québec et Ontario.

#### BEAUSSOLEIL & KENT

Syndics officiels et comptables  
No. 55 RUE ST. JACQUES, No. 55  
C. BEAUSSOLEIL A. L. KENT  
Syndic officiel. Comptable.

#### ARCHAMBAULT

Artiste Photographe  
800 Rue Notre-Dame.  
Cadres de tous les genres, de tous les prix, pour tous les goûts. Cadres dorés, en velours, en maroquin, en ébène, en ivoire, en noyer, etc. Voulez-vous donner la peine de visiter l'atelier et l'on se fera un véritable plaisir de vous donner tous les renseignements nécessaires.

#### Chas. Meunier,

ÉPICERIES, VINS et LIQUEURS,  
EN GROS et en DETAIL.  
35, Coin des rues St. Dominique et Vitruvius.  
Dans les premières adjointes cette Épicierie, on trouve un RÉAL PRIVE DE BOURGOGNE ou l'on trouve toujours au plus bas prix les meilleures qualités de Vins, Cognac, Liqueurs, etc., ainsi tout ce que l'on peut désirer sur un marché public.  
Bisquit et Fortier de Labatt, Frecotti, en grandes et petites bouteilles.

### M. E. DANSEREAU & Cie.,

AGENTS DE LA  
SOCIÉTÉ DE COMMISSION, DE CONSIGNATIONS ET DE TRANSPORTS,  
(CAPITAL: 1,000,000 FR.).  
No. 1, RUE LAFAYETTE, PARIS.  
Succursales: Havre, Brest, Nantes, Bordeaux, Marseille, Saigon, (Cochin-Chine), St. Petersburg (Russie).

### TOUS GENRES DE MARCHANDISES EUROPÉENNES

AGENTS des Éditeurs Français suivants, dont les publications sont offertes aux prix des Catalogues de Paris:  
Firmen Didot & Cie., Hachette & Cie., Garnier Frères, Cha. Delagrave, Hetzel & Cie., Delalain Frères, Abel Pilon (A. LeVasseur, successeur), Victor Palme, Gaume & Cie., Poussielgue Frères, Perisse Frères, Alfred Mame (Tour), Armand & Cie. (Limoges), J. Lefort (Lille), Vve. Casterman (Tournai), Marchal, Billard & Cie. (Droits et Jurisprudences), Adrien Delahaye, G. Masson (ouvrages de médecine).  
L'attention des Universités, Collèges, Bibliothèques, Médecins, Avocats, Ingénieurs, Architectes et des particuliers est appelée sur les conditions de paiement offertes par les sous-signés:  
Paiements divisés en vingt versements mensuels, à partir de la livraison des marchandises. Droits de Douane et de transports ajoutés au premier versement. Instruments de Philosophie, de Chirurgie et appareils pour laboratoires importés sur commande.  
Nos. 15, 17 & 19, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

### FAURE FRERES,

PROPRIÉTAIRES DES CÉLÈBRES CRUS  
Chateau Grand-Larose, Chateau du Gay, Chateau Laburthe, &c.  
BORDEAUX.  
MAISONS A: COGNAC, RHÉIMS, Nuits, CADIX et OPORTO.  
Les Marchands et particuliers, désireux d'importer des Vins et Eaux-de-Vie d'une qualité supérieure, trouveront leur avantage en s'adressant à:  
M. E. DANSEREAU & CIE.,  
SEULS AGENTS POUR LA PUissance DU CANADA  
15, 17 & 19, Rue St. Jacques, Montréal.

### SPARKLING BEVERAGE POWDERS.

UNE DELICIEUSE ET EFFERVESCENTE  
BOISSON D'ÉTÉ.

Chaque boîte contenant seulement 25c. produit environ une douzaine de bouteilles de Soda Water et Sirops.

Par leur bon marché et leur commodité de transport, ces Poudres constituent la véritable boisson d'été pour les familles, et pour les picnics, voyages, &c.

Avec une boîte de ces Poudres dans votre poche vous portez la valeur d'une douzaine de bouteilles de Soda Water, Lemonade ou Ginger Ale.

Ces Poudres se trouvent chez tous les Pharmaciens et Épiceries aux parfums suivants: Citron, Gingier, Orange, Fraises, Framboises, Ananas.

Seuls Agents,  
J. HELBRONNER & CIE.  
169 Rue St. Jacques,  
MONTREAL.

### MACHINE A COUDRE DES INGER

73,620 MACHINES  
Ont été vendues en plus en 1878 que durant les années précédentes.

En 1870 nous avons vendus 127,833 Machines.  
" 1878 " " 356,432 "

Nos ventes ont augmenté énormément pendant les années de crise commerciale.

NOUS VENDONS  
LES 1/3 TRIS; QUARTS  
DE  
Toutes les Machines  
Qui sont fabriquées  
dans le monde entier

Pour la commodité du public nous avons établi 1,500 sous-agences aux États-Unis et au Canada et 3,000 en Europe et dans l'Amérique du Sud.

GRANDE REDUCTION DE PRIX.  
Ne gaspillez pas votre argent en achetant des contrefaçons sans valeur.

Nous adressons notre catalogue illustré à ceux qui en font la demande à la  
SINGER MANUFACTURING CO.  
BUREAU PRINCIPAL: 34 Union Square, New-York.  
AGENCE GÉNÉRALE DU CANADA: 281 Rue NOTRE-DAME, Montréal.

### Soulagement Immédiat.

REMEDÉ DU  
Dr. HARRISON  
Contre la Diarrhée.

La meilleure préparation en usage pour les maladies produites par les chaleurs. Elle a été en usage pendant 40 ans et n'a jamais manqué de procurer un soulagement et d'effectuer une guérison complète.

PRIX, 25 et 50 cts la Bouteille.  
DEMANDEZ le a votre DROGUISTE  
Et voyez si le nom de H. Berton Allison se trouve sur chaque étiquette.

### Pastilles Péristaltiques

Le seul remède infallible contre  
Les Constipations, la Dyspepsie, les Hémorrhoides, les Maux de tête, les oppressions après les repas, les étourdissements, les vers, etc.

Petite boîte, 25 cts; Grande boîte, 50c.  
A vendre par tous les droguistes, et envoyé à l'adresse de la pharmacie de réception au prix par  
ALLENBORN & CIE., Propriétaires.  
Boîte 789, Bureau de Poste, Montréal, ou  
Sackville, N. B.

### BARRE

Trouvez des acheteurs aux actionnaires des sociétés de constructions suivantes:  
Société St. Jacques, 40 p. c.  
Société Canadienne Française, 50 p. c.  
Commission: \$2 par part.  
20, Rue Notre-Dame, 20  
BARRE.  
30 avril-am

### FRS. LEONARD

Marchand-Tailleur  
398 RUE NOTRE-DAME  
Quatrième porte à l'Est de la rue St. Pierre.  
MONTREAL.  
30 avril—am

### PIERRE DENIS

PEINTRE D'ENSEIGNES,  
38, Cote St. Lambert.  
Enseignes, Décorations, Réparations de Magasins et de Bureaux, Blanchissage et tous les travaux de peinture.  
38 COTE ST. LAMBERT.

### FABRIQUE ST. BONAVENTURE

MEUBLES  
EN GROS ET EN DETAIL.

Les propriétaires de cet établissement ont ouvert, pour l'avantage du public un  
Un Magasin de Detail au  
No. 463 Rue Notre-Dame.

On les acheteurs peuvent se procurer les meubles aux prix du gros.  
On pourra se former une idée de nos prix en lisant la liste qui suit:

Set de chambre, noyer noir..... \$25  
Set de chambre en noyer blanc..... 35  
Set de table et noyer noir..... 18  
Set en bois peint..... 15

### CRAIG & CIE.,

463, — Rue Notre-Dame, — 463  
25 avril—am

### AVIS.

Le soussigné ayant transporté son stock de marchandises au No. 120 rue St. Laurent, profite de l'occasion pour remercier ses nombreux pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'il lui a reçu jusqu'à ce jour et sollicite de nouveau leur patronage. Occupant maintenant un local beaucoup plus grand, j'ai augmenté considérablement mon stock, de sorte que le public pourra être certain de trouver tout ce dont il pourra avoir besoin dans cette branche d'affaires.

SPECIALITÉ: Ouvrage en couverture, plumbage et pose d'appareil de chauffage. Toute commande de ce genre sera exécutée sous le plus court délai et sous sa propre surveillance.

### F. DRAPEAU,

Couvreur, Plombier et Ferblantier.  
120 rue St. Laurent.  
25 avril em

### JEAN-BET. HEBERT,

MÉDECIN VÉTÉRINAIRE.  
133, — RUE CLAUDE, — 133.  
(En face du marché Bonsecours)

M. Hébert après plusieurs années de pratique à Québec comme médecin vétérinaire, a pu acquérir des connaissances approfondies des secrets de la profession, et il se charge de guérir toutes les maladies suivantes regardées comme incurables jusqu'à ce jour: Epurains, ringbones, efforts de la hanche, des reins, des épaules et du pied, cors au pied, siraux, vesigions, canseris, bouffes ou molles, etc., et il garantit qu'il donnera satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'encourager. Consultation à toute heure.

Il est le frère de M. A. O. Hébert, un des professeurs à l'Université Laval.  
8 mai dm

### Marchandises Endommagées

PAR LE FEU ET L'EAU.  
A tres bas prix  
CHEZ  
F. X. LECAVALIER & CIE  
293, Rue St. Laurent.  
Montréal, mai 1879.

### TAPISSERIE

Dans tous les goûts,  
De tous les prix,  
De toutes les qualités  
CHEZ  
CADIEUX & DEROME  
LIBRAIRES-ÉDITEURS,  
No. 207, RUE NOTRE-DAME No. 207

### PIANOS A BIEN BON MARCHÉ

S'ADRESSER A  
GASPARD DESERRERES  
223, — Rue Notre-Dame, — 223  
Aussus du magasin d'épicerie de  
M. Dufresne & Mongenais.

M. Deserreres achète directement, et au comptant, ses pianos des premiers fabricants des États-Unis, et peut les vendre à meilleur marché que tous autres.

M. Deserreres se charge en outre de collections et de divers agences. 8 mai as

### JODOIN & CIE.

MANUFACTURIERS DE  
Poeles, Pelles, Etc., etc.  
Bureau et entrepôt:  
No. 309 RUE ST. PAJ, MONTREAL.  
SUCURSAL:  
No. 14, RUE ST. JEAN, Québec

### AVIS

Est par les présentes donné que la Société The Montreal Society of Decorative Art, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, pendant la session actuelle, pour obtenir une charte.

WM. B. LAMBE,  
Procureur de la requérante.  
Montréal, 23 Juin 1879.

### J. BROY & CIE

Tailleurs,  
(Austroite de la maison Roy & Cade).  
509, RUE ORAIG  
Spécialité de Pantalons sur mesure.

1er prix à l'Exposition Provinciale de 1878.  
Coups de vêtements et de costumes complets et faits remis au parfait.

503, RUE ORAIG.  
13 Juil. am

### COMMERCE.

#### MARCHÉ MONÉTAIRE.

Montréal, 19 Juillet 1879.  
Or à 100.  
Greenbacks ont été achetés de 1/2 o et vendus de 0 à 0.  
Change sur New-York, vendu de 6 à 0.  
Change sur Londres de 4.88 1/2 à 0.00.  
Traités d'or, 1 1/2 à 1/2 d'escompte.  
Gros Argent Américain, de 6 à 0.

#### COTES DES FONDS.

VALEUR.	Acheteurs.	Vendeurs.
Banque de Montréal.....	134 1/2	135 1/2
Banque Ontario.....	61 1/2	62 1/2
Banque de l'A. B. du N.....	26	30
Banque Consolidée.....	26	30
Banque du Peuple.....	27	29
Banque Moisson.....	74	76
Banque de Toronto.....	108	110
Banque Jacques-Cartier.....	L	F
Banque des Marchands.....	73 1/2	74 1/2
Ban. Eastern Townships.....	95	100
Banque de Québec.....	92 1/2	94 1/2
Banque Nationale.....	78 1/2	80 1/2
Banque Union du R. C.....	...	...
Banque des Artisans.....	...	...
Ban. Can. de Commerce.....	103	104
Banque Ville-Marie.....	45	50
Banque Métropolitaine.....	...	...
Banque de la Puissance.....	...	...
Banque de Hamilton.....	97	...
Banque Maritime.....	30	35
Banque d'Échange.....	96	102
Banque Impériale.....	...	...
Bons du G. T. 7 p. c.....	...	...
Bons M. et Ch. 8 p. c. sig.....	...	...
Do 6 p. c. cy.....	98	...
Cie. de Télég. de Mont.....	90	90 1/2
Do de la Louis.....	70	76
Cie. de Nav. du Richelieu.....	42 1/2	43 1/2
Chem. de fer de la Cité.....	82	85
Cie. du gaz.....	114	115 1/2
La Bourse.....	...	...
Crédit Foncier.....	80	...
Assur. Royal Canadienne.....	45 1/2	47
Cie. Mami, de Coton.....	...	...
Do de la Puissance.....	...	...
Déls. du gouv. 6 p. c. sig.....	103 1/2	104
Do 5 p. c. cy.....	99 1/2	99 1/2
Bons du Havre de Mont.....	103 1/2	104
Bons de la Corp. de Mont.....	103	103 1/2
Valeurs de Mont. 7 p. c.....	119	120
Do 6 p. c.....	105	...

#### CHANGE.

Banques de Londres, 60 jours, 9 1/4 à 000  
Traité en or sur New-York, 1/4 de prime

#### MARCHÉ EN GROS.

FARINE—Supérieure extra.....	\$5 20 à \$5 30
Extra supérieure.....	5 10 à 0 00
De gout.....	0 00 à 5 00
Extra du printemps.....	4 90 à 4 95
Farine forte de boulangers.....	5 10 à 5 25
Fine.....	3 80 à 4 00
Moyenne.....	3 40 à 3 55
Recoupes.....	3 00 à 3 70
Farine en sac du Haut-Canada par 100 lbs.....	3 35 à 2 40
Farine en sac de la Cité (livrée).....	2 55 à 0 00
Farine d'avoine.....	3 30 à 0 00
Farine d'avoine, Ontario.....	3 75 à 4 00.
Farine de blé d'inde. — Kiln-dried, yellow, 2.60.	...
Blé d'inde.—43c	...
Avoine.—31c à 32c	...
Orges.—Nominal.	...
Pois.—75c à 77	...
Graisse.—9c à 9 1/2c en seaux.	...
Lard.—\$13.50 à 14.50.	...
Jambon.—11 c.	...
Fromage.—5c à 6c.	...
Beurre.—10c, 12c; de choix 16 à 17c	...
Alcalis.—En pots 3.90 à 3.95.	...

#### PRIX DU MARCHÉ DE DÉTAIL DE MONTREAL.

Farine de blé, par 100 lbs.....	0 00 à 0 00
Farine d'avoine.....	2 00 à 0 00
Farine de blé d'inde.....	1 50 à 0 00
Sarrasin.....	1 25 à 1 50

#### GRAINS.

Blé, par minot.....	0 80 à 0 90
Pois, do.....	0 40 à 0 50
Orges, do.....	0 50 à 0 50
Avoine par 40 lbs.....	0 35 à 0 40
Sarrasin par minot.....	0 40 à 0 50
Mil do.....	1 50 à 1 05
Lin do.....	1 00 à 1 05
Blé d'inde do.....	0 80 à 0 00

#### LÉGUMES.

Pommes au baril.....	2 50 à 3 00
Pommes au sac.....	0 90 à 1 00
Oignons par minot.....	1 10 à 1 15
Fèves par trese.....	0 04 à 0 05

#### LAITIÈRE.

Beurre frais à la livre.....	0 18 à 0 25
Beurre salé do.....	0 12 à 0 15
Fromage do.....	0 07 à 0 08

#### VOLAILLES.

Dindes (vieux) au couple.....	2 00 à 2 25
Dindes (jeunes) do.....	0 00 à 0 00
Oies au couple.....	1 25 à 1 50
Canards au couple.....	0 50 à 0 60
Poules do.....	0 70 à 0 80
Poulets do.....	0 35 à 0 40

#### GIBIERS.

Canards (sauvages) par coup. do (jeunes).....	0 35 à 0 40
Pheuxiers par douzaine.....	0 40 à 0 50
Bécasses au couple.....	0 00 à 0 00
Pigeons domestiques au coup. Perdrix au couple.....	0 15 à 0 20
Tourtes à la douzaine.....	0 00 à 0 00

#### VIANDES.

Beuf à la livre.....	0 04 à 0 05
Lard do.....	0 09 à 0 10
Mouton do.....	0 09 à 0 10
Agneau do.....	0 10 à 0 10
Lard frais par 100 livres.....	6 00 à 6 50
Beuf par 100 livres.....	5 00 à 5 50
Livres.....	0 20 à 0 25

#### DIVERS.

Sucre d'étable à la livre.....	0 08 à 0 10
Sucre d'étable au gallon.....	1 00 à 1 25
Miel à la livre.....	0 12 à 0 14
Cafés frais à la douzaine.....	0 10 à 0 15
Haddock à la livre.....	0 05 à 0 06
Saindoux par livre.....	0 05 à 0 06
Poisson à la livre.....	0 05 à 0 06

### REPRODUCTIONS.

#### L'expédition Américaine au Pôle Nord.

LE DÉPART DE LA "JEANNETTE"  
Les journaux californiens nous apportent les renseignements suivants sur le départ de l'expédition américaine au pôle Nord:

"

non par leurs noms, mais par un numéro : "No 1, attachez la vieille." "No 2, ouvrez ces tiroirs." "No 3, cherchez dans cette armoire; voyez où sont les titres et papiers importants." Après avoir minutieusement fouillé et cherché partout, après un nettoyage à fond de tout ce qu'il y avait d'objets précieux, et avoir forcé Mme Parish à jurer sur la Bible, (voilà des voleurs bien naïfs!) qu'elle n'avait pas d'autres valeurs cachées, ils se retirèrent tranquillement, en lui promettant de revenir lui rendre une petite visite.

ADMINISTRATION.

"LA PATRIE"

Paraît tous les jours, à midi et à 5 hrs du soir. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Les frais de port sont à la charge de l'Éditeur propriétaire. L'abonnement est invariablement payable d'avance. Nous ne faisons jamais exception à cette règle.

ABONNEMENT :

Un an.....\$4.00 Six mois..... 2.00 Trois mois..... 1.00 Le numéro 1 cent.

Par le porteur, à domicile, en ville \$2.50 cts PAR SEMAINE.

BUREAUX DU JOURNAL:

22 & 24 RUE ST. GABRIEL

ANNONCES :

Dix cents la ligne première insertion, et cinq cents la ligne pour chaque insertion subséquente. Payables d'avance. Une remise libérale sera faite pour les annonces à long terme. Toutes correspondances, lettres d'affaires, lettres chargées, communications, etc., devront être adressées à

H. BEAUGRAND,

DIRECTEUR DE LA PATRIE MONTREAL

LA PATRIE.

Montréal, 21 Juillet 1879.

AU PUBLIC.

Nous croyons rester dans les limites de la plus stricte vérité en affirmant que la circulation de LA PATRIE, à Montréal, est plus considérable que celle d'aucun autre journal français. Si quelques-uns de nos confrères se croient lésés par cette assertion, nous sommes prêts à leur rendre justice en publiant le chiffre exact de nos ventes à Montréal, si de leur côté, ils veulent bien en faire autant.

COURRIER.

On nous prie d'annoncer que le Courrier de Montréal ne paraîtra pas avant mercredi prochain.

La Minerve ne dit pas un mot, pas un seul mot de l'affaire Letellier. Voyons, la vieille, dites-nous donc un peu ce que vous en savez. Nous, nous, nous, nous, nous, nous, nous n'avons jamais révélé à personne. N'en dites rien à vos amis car cela pourrait les agacer.

M. Letellier ne sera pas destitué!

Ces bons conservateurs continuent à tyranniser les employés libéraux dans les différentes administrations. Vingt-deux employés de la douane, à Montréal, tous libéraux, ont vu réduire leurs salaires de \$25 à \$300 chacun. Pas un conservateur n'a été touché. Il est rumeur, de plus, que le salaire du collecteur des douanes qui reçoit déjà \$4,000, sera bientôt porté à \$5,000. Inutile de dire que le collecteur est un conservateur.

On nous écrit de Lonzueuil que les conservateurs de cette ville ont eu un moment de bonheur, jeudi dernier, à propos d'un malentendu qui s'est produit au sujet du résultat de l'élection de Verchères. Une dépêche quelconque, venant on ne sait d'où, annonçait à M. Mousseau que M. Brillion était élu par 14 voix de majorité. Grande liesse parmi ces bons torques qui se rendent à l'hôtel et qui salèrent le champagne comme au bon temps des victoires conservatrices. La veillée se passa sans que la nouvelle fut connue, et les torques firent des rêves couleur de rose. Mais quel fut leur rage et leur dépitement lorsque le lendemain, en lisant la Minerve, ils apprirent, que pour la quatrième fois depuis deux mois, ils étaient enfoncés.

La victoire dans Verchères et la presse.

verain des Orangistes du Canada. Le ministre des douanes se serait rendu à ces observations, mais il ne donnerait sa démission que dans le but d'en imposer au public. Hier, le chef de district et un autre orangiste, occupant un haut grade, ont demandé au Colonel White, commandant des Gardes à pied de Son Excellence le Gouverneur Général, de permettre au corps de musique, attaché à ce bataillon, d'accompagner la grande procession des orangistes le 23 courant. Le colonel White les a renvoyés à M. Mackenzie-Bowell, remplissant actuellement les devoirs de Ministre de la Milice, en leur disant qu'il fallait un ordre de la part de ce dernier. Les deux orangistes, naturellement, n'ont pas hésité et ont soumis leur demande au chef de leur société. M. Mackenzie-Bowell les renvoya de nouveau au colonel White, qui, en réponse, lui communiqua ce qui vient d'être raconté. M. Bowell fit alors observer qu'il valait mieux attendre que Masson eût repris ses fonctions demain, mais les orangistes n'étaient pas de cet avis.

Après d'autres pourparlers, M. Bowell, voyant qu'il ne pouvait sortir de cette impasse, donna un ordre par écrit pour permettre au corps de musique de prendre part à la procession. On croit cependant que cet ordre va être révoqué aussitôt que M. Masson aura repris la direction des affaires de son département. On se demande maintenant si M. Bowell aura le courage de marcher dans les rangs de la procession. Plusieurs personnes ne le croient pas.

L'astuce du chef

Sir John A. Macdonald, ses partisans l'avouent aujourd'hui librement, a toujours été opposé à la révocation de M. Letellier. Ce n'est que pour complaire à la députation conservatrice de la province de Québec qu'il a fait semblant de vouloir mettre à exécution l'impossibilité constitutionnelle que ses partisans québécois exigeaient de lui. Autour de la confédération sir John connaît aussi bien que qui que ce soit la portée et le sens de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord. Il sait que toucher à un lieutenant gouverneur c'est toucher à toute la population de la province à la tête de laquelle ce personnage est placé, et que la révocation demandée ne pourrait se faire sans amener l'anéantissement du principe fédératif qui constitue la base de notre système gouvernemental. C'est parce que le premier ministre est aussi convaincu que nous de l'orthodoxie constitutionnelle de la position que nous avons prise, qu'il a refusé de prendre sur lui de démettre M. Letellier et qu'il a voulu qu'un membre irresponsable de la chambre des communes présentât une résolution qui n'a eu et ne peut avoir aucun résultat et au sein de laquelle sir John n'a pas dit un seul mot.

Cependant, toute impossible que sir John trouvait la chose, il a voulu, pour complaire aux grands enfants que la province de Québec doit pour le soutenir, paraître disposé à exiger la démission de notre lieutenant gouverneur et il a aussi voulu que ses partisans des autres provinces se montrassent aussi complaisants, leur promettant—ce ne sont pas les promesses qui l'embarrassent—que cette condescendance n'aurait pas de conséquence. L'Irish Canadian déclare aujourd'hui qu'à l'époque de la réunion des membres conservateurs de la chambre des communes qui ont accordé leur consentement à la demande qui leur a été faite de déclarer par leurs votes que la conduite de M. Letellier avait été imprudente, sir John a assuré les députés conservateurs d'Ontario que l'affaire n'irait pas plus loin que le vote. L'Irish Canadian affirme qu'il peut nommer six députés ontariens, dont l'un a une réputation d'intégrité inattaquable, qui assurent que sir John leur a fait une semblable déclaration.

Nous avons hâte de savoir comment les députés conservateurs de notre province qui font un dieu de leur chef vont traiter celui qui les a ainsi bernés en leur promettant une chose qu'il savait être complètement impossible.

(L'Union de St-Hyacinthe.)

Après St-Hyacinthe, après Rouville, après Chambly, c'est Verchères. Quatre victoires pour le parti libéral; quatre comtés qui se sont prononcés carrément en faveur du gouvernement Joly.

Comme nous l'avions prévu M. Larose, le candidat libéral, vient d'être élu à Verchères par une majorité de 42.

Lorsque l'on se rappelle que la majorité obtenue par M. Brousseau ne fut que de 6 et que 36 électeurs, tous libéraux, ont été retranchés dernièrement des listes de St. Julie et de la paroisse de Verchères, nous avons lieu d'être fiers du magnifique succès que nous venons d'avoir.

Cette victoire assure au gouvernement une majorité de 4 voix et montre combien les efforts faits par les conservateurs pour jeter du discrédit sur l'administration actuelle ont été inutiles et infructueux. Le désappointement de ce pauvre M. Chapeau doit être bien grand. C'était sa dernière espérance, et celui de M. Brillion, le candidat défait pour la quatrième fois, encore bien plus grand! Les électeurs du comté de St-Hyacinthe se sont prononcés en faveur du cabinet-Joly et opposés à la destitution du lieutenant-gouverneur; Rouville a dit: « Nous avons confiance en M. Joly et approuvons l'attitude de l'Hon. M. Letellier; Chambly a donné le même verdict et Verchères, jeudi, a dit: « Le peuple ne veut pas que M. Letellier soit démis! » En face de ce verdict du peuple de la province de Québec, que va faire le gouvernement fédéral? c'est ce que l'avenir nous apprendra.

Les électeurs du comté de Verchères méritent la reconnaissance des habitants de toute la province pour le dévouement et le patriotisme qu'ils ont montrés en élisant un candidat libéral, M. Achille Larose! A la nouvelle de la victoire, la foule s'est portée à l'hôtel Victoria, à St. Hilaire, où l'on était venu pour attendre le résultat et plusieurs discours furent prononcés.

Les orateurs étaient MM. Daigle, Lomieux, Desmarais, Dessaint et E. Sicotte. (De l'Éclair.)

Le gouvernement-Joly a remporté, hier, à Verchères, sa quatrième victoire électorale depuis deux mois.

M. Achille Larose a triomphé avec 45 voix de Majorité, dit une dépêche, et 28 voix suivant une autre, ce qui élève à 4 la majorité du gouvernement-Joly.

Le parti conservateur, hier soir, a appris cette nouvelle avec terreur! Les chefs et les sous-chefs filaient dans les rues comme des ombres.

Les s'entretenaient entre eux à voix basse, et ils étaient tristes comme des hommes d'enterrement.

La victoire libérale de Verchères est en effet la dernière poignée de terre jetée dans la fosse du conservatisme, qui est maintenant enterré pour longtemps dans la province de Québec.

Les noms de St-Hyacinthe, Rouville, Chambly et Verchères raisonnent comme des sons de cloche funèbre.

Le peuple a parlé dans ces quatre grands centres au nom de toute la province, et il a affirmé nos droits, notre autonomie et protesté contre l'ingérence fédérale dans nos affaires locales.

Nous félicitons Verchères de sa belle victoire, qui est le triomphe définitif de notre province.

Avec une majorité de 4 dans l'assemblée législative, le cabinet-Joly peut franchir tous les obstacles et traverser les objections de l'opposition, maintenant réduits à l'impuissance.

(Du Globe.)

La nouvelle de la victoire que le parti libéral vient de remporter dans le comté de Verchères sera accueillie dans toutes les parties du pays avec la plus vive satisfaction. Dans les circonstances actuelles, cette victoire est très significative.

Bien que, depuis plusieurs années, le comté de Verchères ait élu un député libéral à la chambre des communes, l'Hon. M. Geoffrin, cependant, on doutait de son opinion sur l'administration des affaires locales. Aux dernières élections générales, M. Brousseau, le candidat du gouvernement-Joly, n'a été élu que par une majorité de six voix. Dernièrement les listes électorales ont été révisées et les noms de plusieurs libéraux ont été rayés des listes, de sorte que le parti paraissait être en minorité, si on envisageait le résultat de la dernière élection. Conséquemment la majorité du candidat libéral qui vient d'avoir l'élection prouve que là, comme dans les comtés de Saint-Hyacinthe, de Rouville et de Chambly, il c'est produit une grande réaction.

L'élection d'un député libéral à Verchères donne une majorité de 4 voix à M. Joly, indépendamment de l'Orateur. On dira peut-être que la majorité n'est pas très forte, mais elle est suffisante et affermit la position de M. Joly. Fort de cette majorité, le gouvernement pourra faire plus pour la province qu'il n'aurait tenté de faire avec une majorité d'une voix seulement. Les électeurs de la province de Québec, pour cette raison, ont agi sagement en donnant une plus forte majorité à M. Joly.

Mais c'est surtout par rapport à l'affaire Letellier, que le résultat de l'élection de Verchères a une signification toute particulière. Ce résultat contribue à démontrer clairement que les électeurs approuvent le renvoi d'office des membres du cabinet de Boucherville et que la destitution du Lieut.-Gouv. serait contraire aux vœux de la majorité des habitants de la province de Québec.

Vu qu'il était du ressort de la province de juger du différend qui s'est élevé entre le Lieutenant-Gouverneur et ses anciens ministres, il n'y a aucun doute que l'intervention du gouvernement fédéral dans cette affaire serait considérée aujourd'hui comme une violation des droits de la province. Il est évident que les victoires remportées à St-Hyacinthe, Rouville, Chambly et Verchères sont des protestations contre l'intervention du gouvernement fédéral dans l'administration des affaires de la province. Ce sont autant de déclarations que les électeurs de la province se croient capables d'administrer leurs propres affaires; et probablement que rien ne pourra plus les confirmer dans cette opinion et augmenter les forces du parti libéral qu'une intervention injuste au sujet de la position de Lieut.-Gouv. et de la manière dont il administre ses fonctions.

(Du Chroniqueur de Québec)

Encore une grande victoire pour le gouvernement, encore un autre appui donné au cabinet, encore une terrible défaite pour l'opposition. M. Larose a battu le candidat de l'opposition dans le comté de Verchères par une belle majorité. Un tel acte de la part des électeurs de la Province de Québec parle plus éloquemment que de vaines paroles, et démontre que le peuple, dans sa puissance, a chassé pour toujours cette faction qui, pendant un si grand nombre d'années, a foulé aux pieds les droits et privilèges des habitants de la Province de Québec.

Aujourd'hui l'autonomie de la Province est assurée; le gouvernement Joly est approuvé pour la quatrième fois depuis quelques semaines et les électeurs ont déclaré de nouveau qu'ils avaient confiance, confiance en M. Letellier comme gardien de la constitution. Aprêtant de preuves manifestes que la Province est satisfaite de l'état actuel des choses, il se serait curieux vraiment de savoir ce que les ennemis du bon gouvernement vont dire au sujet d'une question sur laquelle les électeurs viennent de se prononcer d'une manière si formelle.

Le résultat de la lutte a causé une vive excitation en cette hier soir et les amis du gouvernement ont été chaudement félicités par les citoyens de cette ville en général. Le cabinet Joly est tellement populaire dans la province et le peuple approuve tellement la conduite de M. Letellier que y eût-il aujourd'hui des élections générales, a peine un comté élitrait un candidat de l'opposition. Le gouvernement est devenu populaire en très peu de temps et il se voit supporté de tous côtés.

La dernière heure du parti de la corruption a sonné et un gouvernement honnête a inauguré une ère nouvelle. Les comtés de St-Hyacinthe, Rouville, Chambly et de Verchères ont rendu un verdict de la plus grande importance, exprimant l'opinion du peuple sur la grande question constitutionnelle du jour, et dont les effets se feront sentir par tout le Canada. Il serait oiseux de parler plus longuement de l'importance de cette dernière grande victoire.

Il est permis à chacun d'avoir ses opinions pour ou contre le protectionnisme comme système, mais, dans tous les cas, personne ne nous empêchera de croire que les ministériels sont aujourd'hui bien embêtés du fardeau dont ils ont chargé leurs épaules en voulant tirer le pays de la misère en fermant les portes au commerce étranger.

Déjà, la contrebande s'y met, et les avis que nous recevons, particulièrement d'Ontario, parlent d'un système organisé de fraude qui se poursuit à la barre de nos douaniers, qui ne sont pas assez nombreux pour y faire face. En certains endroits surtout, il paraît que le nombre des Américains passant la frontière pour venir voir leurs proportions et n'est égalé que par celui des Canadiens qui vont voir leurs commies en Andrique!

N'est-il pas plus raisonnable de supposer que la contrebande est pour quelque chose dans cette diminution?

En effet, ou le tarif est assez élevé pour empêcher l'importation des marchandises américaines ou il ne l'est pas.

Dans le premier cas, le revenu des douanes se trouve éteint, et il faut le remplacer.

Dans le second cas, la compétition américaine se fait encore sentir, ce qui n'est guère de la protection pour nos manufactures, et encore moins pour le consommateur qui paie tout plus cher. Avec cela, il y a la contre-

bande qu'il faut empêcher en augmentant les dépenses pour tenir le revenu au même point. Vaut autant dire que le revenu diminue encore dans ce cas, et qu'il faut combler ce déficit.

Or, comment remplacer un revenu éteint ou insuffisant?

Il n'y a qu'un moyen: la taxe directe.

Voilà pourquoi notre humble opinion est que les inventeurs de cette bienheureuse protection, sous le règne de laquelle les produits agricoles du pays perdent leur prix tandis que les produits manufacturés deviennent plus chers, commencent à être fort embêtés!

Le fait est qu'aujourd'hui l'on ne prononce le mot "protection" qu'en riant. Le mot général est que cette protection est fameuse pour gager les élections, mais tout à fait impuissante pour tirer un pays de la ruine.

—Gazette de Soré.

Nominations.

BUREAU DU SECRÉTAIRE.

Québec, 17 juillet 1879

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, de nommer Robert Trudel, Dosithe Lacourrière, Narcisse Pierre Massicotte, François d'Assise Fugère, François-Xavier St-Arnaud, François-Xavier Norbert et François-Xavier L. Massicotte, écuvers, de la paroisse de Ste Geneviève de Batiscan, dans le comté de Champlain, commissaires pour la décision sommaire des petites causes pour la dite paroisse de Ste. Geneviève de Batiscan. Ancienne commission révoquée.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en conseil de nommer Valère Guillet, écuver, et Joseph Edouard Badaux, écuver, médecin, tous deux de la cité de Trois-Rivières, conjointement coroner pour le district de Trois-Rivières.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en conseil de nommer Philéas Sirois, commerçant, de la Rivière Saint-Jean, dans le comté de Saguenay; Pierre Legros, de la Pointe aux Esquimaux, dans le comté de Saguenay; Geo. Cloyes et John Gough, de Bedford, dans le comté de Missisquoi, commissaires per delictum potestatem.

Il a aussi plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en conseil d'associer à la commission de la paix les Messieurs dont les noms suivent, savoir:

Pour le district de Saguenay.—Ambroise Bileau, maître de poste, de Trinity Bay, Philp Touzel, maître de poste, de Sheldrake, Charles de Gruchy, agent, Philp Bossy, agent, Charles Jean, marchand, de Magpie, Jean Vilbert, commerçant, de Longue Point, Benjamin Scott, agent, de Mingan, Amédée Vigneault, commerçant, Pierre Legros, commerçant, de la Pointe aux Esquimaux et Paul Vigneault, commerçant, de Natashquan, dans le comté de Saguenay.

Pour le district de Gaspé.—William LeBouthillier Hamel, écuver, de la Pointe Saint-Pierre, dans le comté de Gaspé.

Pour le district de Saint-François.—Jacques Eusèbe Côté, du township de Weedon, dans le comté de Wolfe.

Québec, 14 juillet 1879.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en conseil de nommer Charles Larocque, écuver, notaire, du village d'Acton Vale, dans le comté de Bagot, registraire du comté de Bagot, en remplacement de Joseph C. Bachand, écuver

BIBLIOGRAPHIE.

Donna Luisa de Carvajal, par Lady Georgina Fullerton; 1 volume in-12, 70 cents. Paris: Périsse, Éditeur.—Montréal: J. B. Rolland et Fils, Libraires-Dépositaires, 12 et 14 rue St. Vincent.

Il est difficile de trouver un ouvrage qui contienne à la fois plus de saints exemples et plus d'enseignements instructifs sur les rigueurs de la persécution religieuse en Angleterre au commencement du XVIIe siècle; aussi pensons-nous que Mme Valmont a fait une œuvre utile en traduisant le volume consacré par lady Georgina Fullerton à la mémoire vénérée de Donna Luisa de Carvajal.

La sainte héroïne de ce récit his torique, dont les éléments sont empruntés à un ouvrage très-sérieux, publié à Madrid, en 1632, par le licencié Luis Munoz, fut, si nous pouvons nous exprimer ainsi, une religieuse laïque; elle n'appartint jamais à aucun ordre, il est vrai, mais la sainteté, souvent héroïque, de sa vie entière avait fait sur ses contemporains une si vive impression que le procès de sa canonisation fut commencé à Rome aussitôt après sa mort, en 1614.

Bien qu'appartenant à une famille de la plus ancienne noblesse d'Espagne, alliée même à des maisons de race royale, dona Luisa prit dès son enfance la résolution inimmuable de ne profiter d'aucun des avantages que lui assurait sa naissance; plus tard, elle donna aux pauvres tout ce qu'elle possédait, et pendant de longues années, vécut saintement avec quelques compagnes, recherchant la perfection de l'humilité par la prière et une incroyable série d'austérités et de souffrances volontaires.

Aux mois de janvier 1606, alors âgée de trente-sept ans, elle mit à exécution un projet depuis longtemps cher à son cœur, celui d'aller en Angleterre où la propagande protestante ne reculait pas devant la plus cruelle persécution, et là, de ramener à la vraie foi le plus d'âmes qu'il lui serait possible. Cette seconde partie de la

vie de dona Luisa est, à nos yeux, la meilleure et la plus édifiante du volume de lady Fullerton; l'espace nous manque pour donner une idée de ce que fut, aux plus mauvais jours de la persécution protestante, l'héroïsme apostolique de dona Luisa; après neuf années d'une mission qui porta de fruits abondants, après avoir été maintes fois injuriée et poursuivie dans les rues de Londres, elle succomba victime de son zèle, regrettant jusqu'à la dernière heure de n'avoir pu obtenir la grâce que chaque jour elle demandait à Dieu — le martyre.

Louis Napoléon Duvernay Ecr., Régistraire pour la division Est de Montréal, est décédé vendredi le 18 courant, à l'âge de quarante six ans, un mois et 13 jours.

Les amis sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu, mardi, le 22 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure No. 67, rue Dubord, à 8-3-4 hrs. précises pour se rendre à l'église St. Jacques et de là au lieu de la sépulture.

Tentative de meurtre.

Une femme précipitée du haut d'une galerie—Résultat d'une orgie.

Décidément le temps est au crime et à l'assassinat. A peine avons-nous donné les derniers détails de l'horrible tragédie du Griffintown, nous devons enregistrer un autre crime commis dans les mêmes circonstances que le précédent et par des personnes de réputation plus que suspecte.

Sur la rue St. Philippe à deux pas de la rue Ste. Catherine, est située une maison de briques inachevée, à trois étages, portant le No. 73 et appartenant à un M. Lefebvre. Cette maison est habitée par plusieurs familles d'ouvriers et par des gens de mauvaise réputation. Au premier étage résident Joseph Ouellette et sa femme Exilda Villemaire, F. X. Beauvais et sa digne moitié Delima Dumont. Les appartements de derrière donnent sur une galerie inachevée dont les planches ne sont retenues que par quelques vieux clous et menacent de céder à chaque pas.

D'après les renseignements que nous avons pu nous procurer, il appert que samedi soir vers six heures les deux femmes plus haut nommées, qui jouissent d'une très-mauvaise réputation, se sont passés le luxe d'une petite fête au whiskey et lorsque la liqueur eut produit ses effets, elles se permirent des remarques peu flatteuses sur leur caractère respectif. Il s'en suivit une violente querelle qui dégénéra bientôt en un véritable enrage. La femme Dumont s'étant réfugiée sur la galerie, sa compagne l'y suivit et la saisissant par la taille la précipita par-dessus la balustrade dans la cour, d'une hauteur de 16 à 18 pieds.

Plusieurs voisins attirés par le bruit de la lutte arrivèrent à ce moment et se portèrent au secours de la femme Dumont qui était restée étendue dans la cour. En même temps le mari de celle-ci arriva et courut prévenir les constables Guyon et Caudelin qui vinrent de rencontrer dans la rue. Ceux-ci le suivirent aussitôt et ayant relevé la femme, qui paraissait sérieusement blessée, la transportèrent à l'hôpital. Ils arrêtèrent ensuite Exilda Villemaire.

Le Dr. Bell, médecin de l'hôpital donna des soins immédiats à la femme Dumont et constata qu'elle avait les deux bras fracturés au-dessus des poignets; elle s'était aussi infligée des blessures sérieuses, quoique peu dangereuses à plusieurs parties du corps. Elle a déclaré être âgée de 18 ans, mais elle n'en a pas moins de 28. Il y a quelques semaines un homme de police l'a trouvée ivre morte dans une cour et les voisins ont dit qu'elle était tombée de la galerie.

La prisonnière Exilda Villemaire est bien connue de la police et a de très-mauvais antécédents. Elle a été arrêtée très-souvent pour ivresse et vagabondage. Elle se dit âgée de 28 ans mais n'a pas moins de 32.

Le magistrat de police doit commencer aujourd'hui une enquête au sujet de cette affaire. On dit que Beauvais le mari d'Exilda Villemaire est un pauvre individu sans esprit qui fait tout ce que sa femme veut et n'a aucun contrôle sur elle.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal.

Dans la Cour Supérieure pour le Bas-Canada, No. 2568.

Le neuvième jour de Juillet mil huit cent soixante-et-dix-neuf.

Présent: L'Hon. JOUR JÉRÉ, Henry Hadley, du village de Verdun, District de Montréal, cultivateur, en sa qualité d'écuyer du testament de Daniel Hadley, du même lieu, cultivateur, maintenant décédé.

Il est ordonné sur la motion de M. R. A. Ramsay, avocat du demandeur, en autant qu'il appert par le retour de Walter Reid, un des bauxiers jurés de la dite Cour Supérieure, écrit à la fin de son rapport en cette cause, que le défendeur a laissé son domicile dans la Province de Québec en Canada, et ne peut être trouvé dans le District de Montréal, que le dit défendeur soit, par un avouement à être deux fois inséré en langue anglaise dans le papier-nouvelles de la Cité de Montréal, appelé The Daily Witness, et deux fois en langue française dans le papier-nouvelles de la dite Cité, appelé Le Patriote, instruits de comparaitre devant cette Cour, et là de répondre à la demande du dit demandeur sous deux mois après la dernière insertion de ledit avouement et sur le défaut du dit défendeur de comparaitre et de répondre à ladite demande dans la période susdite, il sera permis au dit demandeur de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

Geo. H. KERNICK, Dpt. P.C.S. A LOUER Une magnifique maison située au village de Ste. Rose, près de la rivière, très-comfortable pour une famille. S'adresser à D. A. P. BELLAIR, 8, Kewatche. 2 mai '80

REDUCTION GENERALE.

Nous avons réduit toutes nos marchandises d'été à de grands sacrifices pour faire place à nos marchandises d'automne et d'hiver que nous avons commencé à recevoir. Vous pouvez tenir de grands avantages en allant visiter les marchandises de

I. A. BEAUVAIS,

pour hommes et enfants.

ALLEZ CHEZ BEAUVAIS pour un bon pantalon.

ALLEZ CHEZ BEAUVAIS pour un habit en lustré noir ou rayé, réduit.

ALLEZ CHEZ BEAUVAIS pour un habit en toile blanche et couleur, réduit.

ALLEZ CHEZ BEAUVAIS pour un habillement en bon tweed, réduit.

ALLEZ CHEZ BEAUVAIS pour un habillement en bon tricot, réduit.

ALLEZ CHEZ BEAUVAIS pour un bon pardessus de printemps, réduit.

ALLEZ CHEZ BEAUVAIS pour un ulster en toile, réduit.

ALLEZ CHEZ BEAUVAIS pour un pantalon de printemps, réduit.

ALLEZ CHEZ BEAUVAIS pour un pardessus à l'épreuve de l'eau, réduit.

ALLEZ CHEZ BEAUVAIS pour une bonne chemise regatta, réduite.

ALLEZ CHEZ BEAUVAIS pour une bonne chemise blanche de toilette, réduite.

ALLEZ CHEZ BEAUVAIS pour un habillement d'enfant, en toile, réduit.

ALLEZ CHEZ BEAUVAIS pour un habillement d'enfant, en serge, réduit.

ALLEZ CHEZ BEAUVAIS pour des gants.

ALLEZ CHEZ BEAUVAIS pour toutes vos marchandises pour hommes et enfants, à bon marché.

135 habillements en toile pour hommes à \$2.50, chez

I. A. BEAUVAIS,

190 Rue St. Joseph

29 mars

Acte de Faillite de 1875

Et ses amendements.

Dans l'affaire de

A. PILON & CIE., de la Cité et du District de Montréal, commerçants, faillis.

VENTE D'UN

FONDS DE NOUVEAUX

DE PREMIERE CLASSE.

Le syndicat soussigné à la dite faillite, vendra par encan public, au plus haut offrant, et dernier enchérisseur,

VENDREDI, 25 Juillet, à 11 hrs. a.m.,

Au magasin du failli, 647 et 649 RUE

STE. CATHERINE.

Le stock considérable et bien assorti de marchandises de toutes sortes, appartenant à la dite faillite, comme suit: par exception

Fonds de commerce.....\$27,615.99

Carré, coffre-fort, ameublement

de bureau et de magasin..... 1,352.67

Total.....\$28,968.66

C'est le meilleur fonds de banqueroute qui ait été offert au public depuis longtemps.

L'inventaire et le stock peuvent être examinés sur demande à MM. Desnoyers & Kent.

Le magasin sera ouvert pour la réception

EDITION DE 5 HRS.

Bulletin Télégraphique.

Enquête - Association des armateurs - Québec. 21. Les cadavres de deux des victimes de l'accident arrivé vendredi à la Pointe aux Trembles ont été trouvés et le coroner de ce district, le Dr A.-G. Belleau, a tenu une enquête.

Les armateurs de cette ville se proposent de former une société et d'adopter des règlements pour défendre leurs intérêts.

Le fils aîné de M. Carey, propriétaire du Mercury, est décédé hier après une longue maladie.

FRANCE. L'expédition au pôle nord - Senat - Le prince Napoléon Jérôme - La loi Ferry.

A une réunion des membres de la Société Géographique, samedi soir, M. Louis Simon a parlé longuement de l'expédition du steamer Jeannette au pôle nord et a fait les plus grands éloges de M. James Gordon Bennett qui a tant fait dans l'intérêt de la science.

Non content d'avoir payé les frais de l'expédition de Stanley en Afrique, M. Bennett a équipé à ses propres frais la Jeannette et l'a placée à la disposition du gouvernement des États-Unis pour essayer encore une fois de découvrir un passage au pôle nord. Il est bien probable que cette expédition, comme celle de Stanley, aura de bons résultats. M. Bennett aura droit à la reconnaissance du monde entier.

Une dépêche de Buenos Ayres dit que le Général Goday, le chef des insurgés, a été fait prisonnier par le commandant d'un vaisseau de la marine du Paraguay, et que les troupes du gouvernement se sont emparées de la ville de Hamaita.

Samedi le Sénat, par un vote de 116 contre 52, a approuvé le projet de loi touchant le retour des chambres à Paris. Le deuxième projet de loi de M. Ferry pour exclure les membres des ordres religieux du Conseil de l'Éducation, a été adopté par la chambre des députés par un vote de 363 contre 166.

L'Estafette publie la lettre suivante que le prince Jérôme a adressée à l'impératrice Eugénie, après avoir assisté au service célébré pour le repos de l'âme du Prince Impérial :

"Madame, "Je viens d'assister au service qu'on a célébré pour le repos de l'âme de mon brave et infortuné cousin. Sa mort m'a péniblement affecté et soyez persuadée que je prends part à votre douleur."

Les présidents des deux chambres qui avaient été chargés d'examiner les accusations portées contre La Lanterne ont déclaré que ces accusations étaient fondées.

Le Général Bourbaki, qui a été destitué de sa charge de commandant des troupes à Lyon dernièrement, a déclaré au Président Grevy qu'il était prêt à défendre la république.

Le Grand Hôtel sera vendu aux enchères le 20 d'Août.

La mise en vente sera de 25,700,000 francs.

ESPAGNE. Relations entre le Perou et l'Espagne - Meurtre du Sénat.

Un envoyé du gouvernement péruvien est arrivé à Madrid dans le but de résumer des relations diplomatiques avec le gouvernement espagnol.

Le projet de loi pour accorder aux sénateurs de l'île de Cuba le droit d'occuper leurs sièges, a été adopté par les Cortes.

SUISSE. Exposition des Arts.

L'ouverture de l'Exposition des Arts a eu lieu à Munich samedi avec beaucoup d'éclat.

La chambre des députés en France a voté une somme de 35,000 pour que la France prenne part à cette exposition.

TURQUIE. L'influence de la Russie - Crise ministérielle.

La Russie jouit encore d'une grande influence à Constantinople.

Le Sultan a approuvé la première partie du programme politique du Grand Vizir. Il est disposé, dit-on, à sanctionner l'autre partie qui donne au Grand Vizir le droit de choisir lui-même ses ministres.

D'un autre côté, on dit que le Grand Vizir persiste dans son intention de résigner sa charge. Le Sultan ne veut pas accepter sa démission, et en attendant le dévouement de la crise, il a nommé Djerdet Païcha, président du Conseil.

RUSSIE. Réformes - Mesures contre la peste.

L'Agence Russe dit qu'il n'existe pas de commission chargée de préparer des projets de réformes. Avant de s'occuper de nouvelles réformes, ajoute ce journal, il faut purifier la source d'où elles doivent découler.

Les menées révolutionnaires n'empêcheront pas le gouvernement d'accomplir sa tâche.

Le Général Gourkoï a donné l'ordre de faire fermer tous les établissements où les pamphlets contre le gouvernement ont été imprimés.

Les habitants de la ville de Baku, sur les bords de la Mer Caspienne ont été informés que la ville serait incendiée s'ils refusaient de souscrire pour aider les révolutionnaires.

INDOUSTAN. Troubles dans le Birman.

Le résident anglais à Mandalay va transporter sa résidence dans un autre endroit afin d'être plus en sûreté.

MONTREAL AU JOUR LE JOUR CHRONIQUE LOCALE.

Assemblée du conseil de ville aujourd'hui à trois heures.

M. David Tull, trouvé coupable d'avoir assailli sans aucune provocation le Dr. Mondelet, a été condamné à \$10 et les frais ou 2 mois.

Un nommé P. Gairey est tombé du haut du mur de revêtement sur les quais samedi mais ne s'est infligé que des blessures légères. Plus de \$565 immigrants sont arrivés samedi par les vapeurs Circassian et Waldensian.

Deux alarmes ont été données hier pour des commencements d'incendie au No. 39, rue Hunter et dans le logement au-dessus du magasin de M. Narcisso Beaudry, bijoutier, coin des rues Notre-Dame et St. Vincent.

Patrick Hogan, employé dans la distillerie de Molson, a reçu sur la jambe droite un coup de pied de cheval qui a produit la fracture du "tibia." Il a été transporté immédiatement à sa demeure, rue Université où il reçut les soins des Drs. Ross et Gervais.

Samedi matin un certain nombre d'enfants étaient réunis sur la rue Mignonne autour d'un orgue de barbarie, lorsqu'un chariot de boulanger tournant brusquement le coin d'une rue transversale renversa un petit garçon du nom de Léveillé. L'enfant heureusement a été gravité pour quelques contusions sans gravité.

August Matheson, cultivateur du district de Sherbrooke, âgé de 67 ans, est arrivé en cette ville samedi matin et s'est conduit d'une manière si étrange qu'il a été arrêté par la police. On l'a renvoyé chez lui cependant par le train de l'après-midi sous la charge des employés du chemin de fer. On croit qu'il a perdu la raison.

Frederick Hies, employé dans la brasserie de Dow & Cie, est disparu de sa demeure, 196 rue Colborne, depuis samedi matin et on n'en a pas eu de nouvelles depuis. Il est âgé de 21 ans et a les cheveux noirs. Il était vêtu de noir samedi. Il a manifesté des symptômes d'aliénation mentale depuis quelques temps.

MM. Cowan et Page, inventeurs du char aérolier pour diriger les aérostats, s'occupent des préparatifs d'une seconde ascension en ballon. Ils se serviront de nouveau du ballon "Canada" et le Prof. Grimley, de New-York, se charge de diriger l'ascension. Les inventeurs disent certains du succès cette fois et l'ascension se fera en présence d'un grand nombre de spectateurs.

Samedi soir un coup de pistolet a été tiré par un inconnu, sur la rue Dorchester (partie ouest). La balle est entrée par une fenêtre du second étage de la résidence d'un citoyen qui est actuellement en voyage et s'est logée dans la tête d'une couchette. Deux servantes qui prennent soin de la maison ont été beaucoup effrayées.

Thomas Salter, bijoutier autrefois à l'emploi de M. J.-L. Moss, accusé de complicité avec un nommé Moore pour avoir formé le projet de s'introduire avec effraction dans le magasin de son patron, a été condamné à subir son procès devant la cour du Banc de la Reine. Moore a été mis en liberté en fournissant un cautionnement de \$1,600 et un certificat de médecin, attestant qu'il était atteint de consommation.

Les visiteurs canadiens dont les noms suivent se sont inscrits sur les registres du bureau du gouvernement canadien à Londres, durant la semaine finissant le 10 de juillet 1879: - G. Fleuroeling, St. John; W. E. McKinstry, Springfield; G. Harris, Pictou; James Annand, Nouvelle Ecosse; J. Clinton Collins, A. T. Drummond et Hyam E. Moss, Montréal; E. Langlois, Québec; C. J. Holman, Toronto; W. R. Atkinson, Amherstburg; A. Hardy et M. Hardy, Brantford; J. Stewart et F. Franklin, Ottawa.

Hier un petit enfant de 18 mois a été apporté à l'hôpital par sa mère. L'enfant avait une jambe de fracture et la mère voulait que les médecins se rendissent à sa demeure pour lui donner les soins nécessaires. Ceux-ci ne purent y consentir car leurs services sont continuellement requis à l'hôpital. La malheureuse femme préférant voir son enfant endurer d'atroces souffrances, ne voulut pas le laisser à l'hôpital et le ramena chez elle. En vain on lui offrit un permis d'entrer à toutes les heures du jour et de la nuit si elle consentait à laisser l'enfant, elle refusa tout. Etant fort pauvre pour payer un médecin, on lui avait conseillé de porter son enfant à l'hôpital.

Samedi après-midi un journalier âgé de 60 ans se plaignait aux autorités que sa femme lui avait dérobé sa montre pendant son sommeil et qu'elle avait dû la mettre en gage pour acheter des liquors. Pendant qu'il exposait ses griefs, un autre journalier vint porter plainte contre son fils qu'il accusait de lui avoir volé \$26. Il ajouta que ce dernier avait fait deux termes dans le pénitencier. On conseilla aux deux plaignants de faire émaner des mandats d'arrestation contre les deux délinquants.

Hier matin les officiers et soldats du 65<sup>e</sup> bataillon, carabiniers du Mont Royal, au nombre de 253 se sont rendus à l'église St. Joseph pour y entendre la messe. Le bataillon était précédé de son corps de musique et sa belle tenue lui a mérité comme toujours l'admiration des spectateurs.

L'intérieur de l'église avait été orné avec soin pour la circonstance et les messieurs de l'église St. Joseph ont fait tout en leur pouvoir pour bien recevoir les militaires.

Le Rev. M. Moreau, chapelain du bataillon, prononça un éloquent sermon. Il parla de la valeur du soldat chrétien et engagea la jeunesse à embrasser la carrière des armes.

La quête a été faite par le major Lapointe et les lieutenants Jos. Giroux, Jos. Robert et Alb. Martin.

GRAND CONCERT MILITAIRE

Donné par le Corps de Musique du 5<sup>e</sup> Fusiliers (Bande Hardy) Sous le patronage du Lieutenant-Colonel CHEAVALER et des Officiers du Bataillon.

Avec le bienveillant concours des principaux corps de musique militaire de Montréal: Les Carabiniers Victoria, le 5<sup>e</sup> bataillon de Carabiniers Mont-Royal (Bande Ville-Marie) l'Artillerie de Garnison et les joueurs de Cornemuse des Fusiliers Royaux.

JEUDI, 24 JUILLET, AU VICTORIA SKATING RINK.

Les militaires sont respectueusement invités d'assister en uniforme. Des rafraichissements seront servis à prix modérés.

Prix d'admission . . . . . 25 cts. Portes ouvertes à 7 hrs. Concert à 8 hrs. Billes à vendre au magasin de musique de M. J. H. DUBUC, 187 rue St. Pierre.

Troisième Excursion Annelée DU "CANARD" A QUEBEC

Par le splendide vapeur "CANADA." SAMEDI, 2 Aout, A QUATRE HEURES ET DEMIE P.M. Arrêt en allant et revenant à SOREL.

L'orchestre de l'Académie de Musique de Montréal. L'un des meilleurs Corps de Musique de la Cité ont été engagés pour l'occasion.

UN GRAND CONCERT sera donné sur le vapeur par les premiers artistes de cette ville.

PRIX DU PASSAGE aller et retour \$1. Le plan des cabines est déposé au-dessus des bureaux de la MINERVE ou l'on pourra les voir.

On peut se procurer les billets au Bureau de la MINERVE, au dépôt de journaux de M. J. H. DUBUC, 187 rue St. Pierre.

Le "Canada" partira à 4 hrs précises. De retour, il laissera Québec dimanche, à 4 hrs. M. arrivant à Montréal lundi matin vers 6 heures.

GRANDE EXCURSION A LA MALBAIE, SAMEDI, 9 AOUT 1879.

Devant Son Hon. le Recorder Sexton. Céline Chagnon, 25, ivresse et assaut sur la police, \$10 et 2 mois.

Michael Rae, 26, journalier, pour avoir exposé sa personne sur la rue St. Famille, 6 mois.

John Donnelly, 21, commis, trouvé ivre sur la rue Craig, 15 jours.

Louis Lucas, 21, charpentier, assaut sur Michael Boyle, 2 mois.

Napoléon Brooks, 22, barbier, et Wm. Kensly, 18, peintre, conduits désordonnés, \$5 et 1 mois chacun.

Joseph Guérin, 30, journalier, assaut sur sa femme Dina Rochon, 2 mois.

John McCauley, 62, vagabondage, 1 mois.

François Peter, 19, charretier, pour avoir conduit son cheval à une allure immodérée, \$3 et 15 jours.

J. B. Holland, 46, cordonnier, ivresse, \$2.50 et 15 jours.

Wm. Granville, 35, charretier, trouvé ivre sur son poste, \$2.50 et 15 jours.

SESSIONS SPECIALES. Devant Son Honneur le juge Dugas. James Jackson, assaut et voies de fait sur la personne de Calixte Gravel, \$5 et les frais ou 15 jours.

Paul Deschamps, assaut sur Edouard Latour, \$1 et les frais ou 9 jours.

Devant Son Honneur le Juge Desnoyers. Arthur Beaufoi, Martin Mansfield et Gustave Chafoi, vente de liqueurs alcooliques sans licence, \$15 et les frais ou 3 mois chacun.

F. X. Valade, pour avoir exposé une enseigne sans être muni d'une licence, \$20 et les frais ou 3 mois.

Moïse Riendeau, vagabond, arrêté pour dommages à la propriété de Cordelia St. Louis, comparait cette après-midi.

MARIAGE. A l'église St. Jacques, le 21 courant, J. O. E. Marceau, Egar, ingénieur civil, conjointement à Marie St. Jacques, seconde fille du Dr. Tassé. Le mariage a été béni par M. N. A. Trois, P. S. S.

DECES. -En cette ville, le 20 courant, à l'âge de 70 ans, M. Henri Faucher.

Les funérailles auront lieu Mardi le 22 juillet courant.

ON DEMANDE. Une bonne servante capable de blanchir et repasser le linge. S'adresser au No. 55 rue St. Paul.

Ventes par Encaje

PAR BENNING & BARSALOU. VENTE DE Marchandises endommagées.

Les sous-sés vendront à leurs salles Nos. 125 et 128 rue St. Pierre.

LUNDI, 21 JUILLET, Pour le compte des intéressés.

Endommagées pendant la traversée à bord du steamer "Colina" - AUSTRIE - Pour le compte des manufacturiers.

AVIS. Le sous-sés fait connaître qu'il ne se rendra responsable d'aucune dette contractée en son nom sans une autorisation spéciale de sa part.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION EST. Excursions du Samedi.

Des billets pour toutes les stations sur ce chemin jusqu'à Trois-Rivières, et valables pour aller le Samedi et revenir le Lundi suivant, seront vendus à moitié prix.

Des billets ne seront valables que dans les cas spéciaux ci-dessus et ne seront pas acceptés aux jours indiqués, on paiera le prix du passage en entier.

STARNES, LEVE & ALDEN. No. 322, rue St. Jacques et No. 48, rue Notre-Dame, Montréal.

Chemin de fer Q. M. O. & O. DIVISION OUEST.

Et après SAMEDI, 19 courant, le train allant à St. Jérôme, laissera la gare d'Alcoba à 5.30 hrs p.m. au lieu de 6.15 hrs p.m., et le train sortant samedi, 200 hrs p.m., au lieu de 11.15 hrs p.m., et ainsi de suite.

Dr. A. T. Brosseau, CHIRURGIEN, Professeur de Pathologie externe et de Clinique Chirurgicale à l'Université Laval, Montréal.

Bureau et résidence: 433, Rue CRAIG, Vis-à-vis le Champ-de-Mars.

N. B. - A l'avenir le Dr. A. T. Brosseau n'opérera uniquement d'affections chirurgicales, telles que fractures, luxations, tumeurs, etc., les affections des oreilles, du larynx, des voies urinaires, etc.

CLARET CANADIEN, Bouteille d'une pinte, \$3.50 douz. de chopine \$24.25 do.

MADERE CANADIEN, \$3.00 par Gallon.

SAUTERNE Canadien, \$3.00 par Gallon.

DELAWARE Canadien, \$1.35 par Gallon.

PORTO CANADIEN, \$1.75 à \$2.25 par Gallon.

SHERRY CANADIEN, \$3.00 par Gallon.

Société des Vignerons du Canada. 773 Rue CRAIG, Montréal.

Lisez s'il vous plaît. AIX BOULANGERS et AUTRES

Une chance très avantageuse qui se rencontre rarement.

VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ située dans le centre des affaires, à Longueuil, appartenant à M. J. H. DUBUC, No. 12 rue St. Jean.

Le vendeur se retirait d'affaires pour cause de maladie, de l'avis de son médecin, offre le tout en bloc aux conditions les plus avantageuses.

Pour plus amples détails, s'adresser à G. O. E. CAMPBELL, Agent d'Immobilier et de placements, No. 67 rue St. Pierre, Montréal.

F. X. ST. CHARLES, No. 9 rue William, Montréal.

A VENDRE. Propriété, contenant 10 logements, maison neuve, fondations en pierre. Prix, \$42,000; comptant, balance dans 5 ans.

Banque Ville-Marie. DIVIDENDE No. 12.

AVIS est par le présent donné qu'un Dividende de \$100,000.00 a été déclaré et payé sur le capital payé de cette institution pour le dernier semestre, et sera payé au porteur de la dite Banque, le 21 août prochain.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER. DIVIDENDE No. 27.

AVIS est par le présent donné qu'un Dividende de TROIS CENT (300) a été déclaré sur le capital réduit de cette institution, pour le semestre qui se termine le 31 mai, et sera payé au bureau de la dite Banque le 21 août prochain.

dollar p r m s depuis \$5.00 jusqu'à \$20.00 d'achat.

Au-dessus de VINGT dollars le paiement est divisé en 20 mois.

AGENCE GÉNÉRALE DE LA Librairie Française.

M. E. DANSEREAU & CIE, 15, 17 & 19, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Livraison de tous les ouvrages de LIBRAIRIE française des principaux Écrivains, tel que

A. MAMÉ et FILS (à Tours), F. F. ARDANT FRÈRES (à Limoges), J. LEFORT (à Lille), V. H. CASTERMAN (à Tournai), V. PALME, J. LECOFFRE, POUSSIELGUE FRÈRES, PERRISSE FRÈRE, GAUME et Cie, ALBANEL, Battenbeck Sr., FIRMIN DIDOT et Cie, HACHETTE et Cie, J. HETZEL et Cie, GARNIER FRÈRES, L'Abbé Migne, GUILLAUMIN et Cie, CHS. DELAGRAVE, DELALAIN FRÈRE, G. MASSON, A. DELAHAYE, MARCHAL BILLARD, etc., etc.

Les ventes ont lieu aux prix de Paris, augmentés seulement des frais de douanes et transports, le paiement se faisant par fractions mensuelles.

AVIS IMPORTANT POUR LES Acheteurs de Chaussures.

Nous voulons annoncer de nouveau au public qu'à partir de ce jour, nous sommes bien décidé d'écouter notre

STOCK DE CHAUSSURES à un prix impossible d'avoir ailleurs.

L'avantage qui nous donne le moyen de lutter de la sorte, c'est que nous manufacturons nous-mêmes.

Nous vous invitons tout cordialement à venir nous rendre une visite avant d'acheter ailleurs. Vous serez très satisfaits pour le

BON MARCHÉ DE LA CHAUSSURE. VENEZ AU MAGASIN FRANCAIS, No. 845 1/2 RUE Ste. CATHERINE

Ou à l'Enseigne de la LUMIERE ROUGE, Entre les RUES STE. ELIZABETH et SANGUINET.

GAUVREAU & CIE, SEULS AGENTS POUR LE MERVEILLEUX

Fer combine a Repasser, Plisser et a Glacer.

Venez en foule pour le voir, c'est un prodige. Les Dames l'admirent, et il n'y a rien de si bien combiné dans l'univers. Vous êtes tous invités à venir le voir au

No. 126 1/2, RUE ST. LAURENT, Montréal, EN FACE DE CHEZ MEUNIER & GAGNON.

FUMEZ le CIGARE "GREAT SUCCES" LE MEILLEUR Cigare à 5 cts, du Dominion.

Manufacturé par G. FISCHEL & CIE., 319, RUE ST. PAUL, MONTREAL.

AGENCE GENERALE Des grandes publications périodiques françaises.

PATENAUE & LECLERE, Agents-commissionnaires pour la France et autres pays.

Si vous voulez être certain d'être bien bien coté et d'économiser au moins 40 pour cent, allez chez DUBUC, DESAULNES & CIE, No. 217 rue Notre-Dame, où le gros chien est à la porte.

IMPORTATION FRANÇAISE d'ouvrages de librairie, de musique, de médecine, d'instruments de musique, de chirurgie, etc., etc., moyennant une légère commission.

29, -RUE ST. VINCENT, -29, MONTREAL.

LISEZ ATTENTIVEMENT! GRANDE ATTENTION!

OU EST PILON? PILON est à côté de son grand magasin. Il tient encore un beau magasin, un grand assortiment de MARCHANDISES, nouvelles, variées, et à des prix qui ont fait de lui un magasin où l'on trouve tout ce qu'il faut pour la toilette et le ménage.

PILON n'a aucune affaire au grand magasin. Il l'a abandonné complètement, quoique son nom y soit encore. Ne vous trompez pas, son seul et unique magasin est à côté, bien près du grand magasin, à l'enseigne du Gros Cœur, rue Ste. Catharine, 633 et 635.

N'oubliez pas que PILON est associé à Jolicœur & Frère.

Ne pas oublier l'enseigne du GROS CŒUR. Venez en foule, nous avons des masses de MARCHANDISES à bon marché et à crédit.

A. PILON, JOLICOEUR & FRÈRE. Aucune affaire au grand magasin enlèvement au Gros Cœur.

LA BANQUE DU PEUPLE. AVIS. Le 15 mai 1879, Paul M. Galarneau, Secrétaire, Bourgeois, de la Cité de Montréal, a été élu membre de la Corporation de La Banque de Peuple, au lieu de place de Chs. J. Goulet, Sec. résignaire.

A. A. BROTHIER, Caissier. Montréal 15 mai 1879.

LES DOUCEURS DE LA PATERNITÉ. AU BON MARCHÉ, 615, rue Ste. Catherine, MM. J. STE MARIE & CIE, 615 Rue Ste CATHERINE, J. STE. MARIE & CIE., 615 Rue Ste CATHERINE, Cosgraves! Cosgraves! LAGER BEER, AU GRAND VATEL, 30, - Rue St. Jacques, - 30

FEUILLETON de la "PATRIE."

DOSIA.

PAR HENRY GREVILLE.

Suite.

—Quand on peut si bien, interrompit Dosia, se casser la jambe ou même la tête sur un beau parquet ciré, en dansant la même mazurka aux sons du même orchestre!

Le frère et la sœur se mirent à rire.

—La danse est une œuvre de perdition, continua Dosia, avec une gravité imperturbable, nous en voyons la preuve tous les jours. C'est pourquoi le comte Platon ne danse pas et ne patine pas non plus...

On ne sait ce que Platon eût trouvé à répondre, car Pierre vint se jeter au travers de la conversation, ce qui ramena une expression pensive sur le visage de son ami.

—Vous n'avez pas froid, mesdames? demanda-t-il.

On lui répondit vite que non. —C'est que le thermomètre baisse. Nous avons déjà dix-huit degrés; et très-probablement, nous en aurons vingt à minuit.

—Nous serons parties avant ce moment-là, dit la princesse. On leur servait en ce moment du thé brûlant et parfumé qui fut le bienvenu.

Quelques amis s'approchèrent; le quadrille était fini, la foule bigarrée se dispersait, pendant qu'une autre escouade de musiciens remplaçait les premiers et jouait des morceaux d'un caractère plus sérieux.

Les patineurs portaient tous à la boutonnière une petite lanterne ronde, grande comme un écu de cinq francs; et c'était plaisir de voir ces lumières semblables à des lucioles parcourir en tous sens la glace polie.

Profitant de ce moment d'accalmie, on arrosa d'eau chaude la surface de la glissoire: une légère buée s'éleva, disparut, et la glace plus unie que jamais présenta un miroir sans rayures.

—Il fait bon aujourd'hui, dit un aide de camp, en s'approchant de la princesse pour lui présenter ses hommages; aussi cette fête est beaucoup plus brillante que la dernière.

—A quoi l'attribuez-vous? demanda Sophie sans penser à mal. —A votre présence, certainement, princesse, répondit le gallant cavalier.

Dosia pinça légèrement le bras de son amie et se détourna pour rire. Le visage de Mourief exprimait une hilarité mal comprimée, et leurs regards s'étaient rencontrés, ils eurent quelque peine à ne pas éclater ensemble.

—Sans vouloir décrier les mérites de ma sœur, dit Platon, toujours secourable dans ces moments dangereux, je crois que la température y était pour quelque chose. Quel temps faisait-il alors?

—Pas un souffle de vent, mon cher comte, et seulement vingt-deux degrés.

—Réaumur? hasarda Mourief. —Certainement, Réaumur! Je ne sais trop pourquoi nous n'avions guère de dames,—on peut dire que ce fut une fête triste!

—Vraiment, répéta Pierre toujours sérieux; je ne sais trop pourquoi!

Dosia, qui avait été ses patins pour s'asseoir, le tira brusquement par la manche, se leva et s'enfuit. Etonné, son cousin la suivit et la retrouva dans le coin de la galerie où elle riait aux larmes.

—Pourquoi, lui dit elle entre deux éclats de rire, pourquoi me fais-tu rire comme ça? la princesse va encore dire que je suis très-inconvenante, et, vrai, ça n'est pas ma faute.

—Allons, dit Dosia, mets moi mes patins, je n'ose pas retourner là-bas, je crains de lui pouffer au nez.

Pierre, à genoux devant sa jolie cousine, eut bientôt fait d'attacher les courroies; il fut prêt presque en même temps, et tous deux, se tenant par la main, s'élançèrent en longues courbes sur la glace.

—Où donc est Dosia? demanda la princesse. —La voici qui patine avec M. Mourief, répondit l'aimable aide de camp. Ils sont charmants, ajouta-t-il en ajustant son pince-nez d'un air connaisseur. Ils ont l'air fait l'un pour l'autre. N'y a-t-il pas anguille sous roche? fit le maladroit d'un air fin.

Platon devenu pâle soudainement, se mordit les lèvres pour retenir une réponse trop vive; la princesse, qui connaissait son monde, se garda bien de nier d'une façon positive; ces négations énergiques ne font ordinairement que transformer de simples suppositions en convictions arrêtées.

—Je ne crois pas, dit-elle, cette idée n'est encore venue à personne, que je sache... Le gros aide de camp se leva pour aller porter ailleurs ses lourdes galanteries et prit congé de la princesse, laissant derrière lui la blessure empoisonnée d'un doute cruel.

Que de fois Platon s'était dit que ces deux jeunes gens devaient s'aimer,—peut-être sans le savoir eux-mêmes;—que de fois il avait pensé que ce serait fort heureux, qu'ainsi l'étourderie de Dosia se trouverait réparée!... Et l'idée de cette réparation le rendait malheureux, cruel avec lui-même, intolérant avec les autres... Fallait-il que sa vie fût désormais gâtée par les fantaisies de cette petite fille?

Et pendant qu'il faisait ces tristes réflexions, les deux cousins passaient et repassaient devant lui, comme deux oiseaux qui volent de concert.

—Platon, je suis fatiguée, lui dit Sophie, qui comprenait sa pensée et désirait y mettre un terme. Il se leva sans mot dire et fit prévenir leur cocher, puis revint vers sa sœur.

—Dosia! dit doucement celle-ci en se penchant sur la balustrade, au moment où les patineurs passaient près d'elle. La jeune fille tourna vers la princesse son visage coloré par le froid, l'exercice et le plaisir. Quelle vivante image de la gaie et insouciance! Et Platon qui souffrait à côté d'elle!

—Je suis fatiguée, veux-tu rentrer? Sans répliquer, Dosia tourna sur elle-même, s'assit sur le banc de bois qui longeait la galerie et tendit à Pierre son petit pied, afin qu'il la débarrassât des patins.

—Merci, dit elle, quand il eut fini. La bonne soirée! Je me suis bien amusée! Sophie et son frère les avaient rejoints; Dosia remarqua l'expression sérieuse de leurs visages.

—Vous paraissez souffrants, dit-elle avec cet intérêt spontané qui la rendait si sympathique. —Qu'importe! gronda Platon, pourvu que vous vous amusiez! —Nous ne faisons pas de mouvement, nous, ajouta la princesse avec douceur, nous avons eu froid.

—Je vous demande pardon, murmura Dosia repentante, je suis une égoïste... Les grandes duchesses se reciraient, et la foule leur faisait cortège, avec des torches, jusqu'à leurs voitures. Nos amis durent attendre quelques minutes. La glissoire presque déserte semblait plus sombre, par contraste avec les flammes de Bengale qui brûlaient en ce moment sur le quai; Dosia fit un retour mélancolique sur son plaisir si soudainement interrompu.

—Aucune joie ne dure, se dit-elle. Comment se fait-il que je ne fasse de mal à personne et que, pourtant, je mécontente tout le monde? Elle revint au logis sans avoir rompu le silence. Le lendemain, elle s'excusa auprès de la princesse de son étourderie, de son manque de souci pour ceux qui étaient si bons envers elle... C'est avec des larmes brûlantes qu'elle s'accusa d'égoïsme.

La princesse la consola de son mieux et profita de l'occasion pour lui faire une petite sermon. —Sois plus réservée avec ton cousin, lui dit-elle; tout le monde n'est pas obligé de savoir que vous êtes camarades d'enfance; on m'a demandé hier si vous n'étiez pas fiancés.

Le visage de Dosia, devenu pourpre, prit une expression de colère. —Moi qui le déteste, et lui qui ne peut me souffrir! Faut-il être bête!

—Tout le monde n'est pas non plus obligé de savoir que vous vous détestez, répartit la princesse en réprimant un sourire. Votre haine mutuelle ne va pas jusqu'à ne pouvoir patiner ensemble.

—Oh! ma bonne amie..., commençait Dosia confuse. —Ne le déteste pas, mon enfant, et comporte-toi envers lui comme envers les autres; cela suffira.

—Ce sera bien difficile, dit la jeune fille avec un soupir. Et... M. Platon n'est pas fâché contre moi? La princesse, interdite à son tour, chercha un instant sa réponse.

—Il ne peut en aucun cas être fâché contre toi; mais il a peut-être été choqué... —Je ne le ferai plus, sanglota Dosia, comme un enfant mis en pénitence; je ne le ferai plus, jamais; seulement dis-lui qu'il ne soit pas fâché contre moi!

Platon, informé de ce vœu naïf, n'eut pas le courage de tenir rigueur. Quelques paroles affectueuses ramenèrent le jour même la souris aux lèvres de Dosia et la malice dans ses yeux reconnaissants.

A Continuer.

Si vous n'avez pas les punaises, cockerelles et barbeaux, demandez à votre épicer, une boîte de poudre DE-SERTEUR, elle est infallible et est sans poison ce qui permet de l'employer dans tous les meubles. 25 cts la boîte

IMPRIMERIE LA PATRIE

22 Rue St. Gabriel.

A cet établissement on fait toutes sortes d'impressions tellesque, Livres, Journaux, Cartes d'Affaires, Cartes de Concert, Cartes de Raife, Têtes de Compte, Lettres de faire part, Invitations funéraires, Factum, Blancs pour Avocats, Huissiers, etc., etc. Atres bas prix.

PROVINCE DE QUEBEC, No. 2270 District de Montréal, Jour Supérieure.

Henriette Lagarde dit St Jean, de la Cité de Montréal, épouse commune au bien de Antoine Crozier, boucher, du même lieu, et dument autorisée à ester en justice. Demanderesse.

vs. Le dit Antoine Crozier, boucher du même lieu, Défendeur.

La Demanderesse a institué une action en séparation de biens dans la présente cause, le six Juin courant (1875).

FERRAS & MORIN, Avocats de la Demanderesse. Montréal, 11 Juin 1875. et-ais

PAPIERIGOLLOT

OU MOUTAR EN FEUILLE POUR SINAPISMES

MEDAILLE DE BRONZE Médaille d'Argent.

Paris, 1855 Havre, 1863 1868 MEDAILLE D'OR 1879 Lyon, 1872.

Cette nouvelle forme de sinapisme, propre, commode, d'une action toujours certaine, a été adoptée par les hôpitaux de Paris, par le ministère de la guerre, dans le service des ambulances et hôpitaux militaires, et après dix mois d'expériences en mer, par le conseil de santé de la marine française.

A l'étranger, le Papier Rigolot a également fait son chemin; l'impératrice autrichienne a prescrit l'usage à bord des navires de l'Etat, plusieurs hôpitaux civils de Londres l'ont adopté à l'exclusion de tous les autres; les hôpitaux de Vienne (Autriche) ont mêlé ceux de Londres, enfin l'hôpital général de Constantinople suivi l'exemple des hôpitaux que nous venons d'énumérer.

Ces faits sont une démonstration irrécusable des qualités de ce nouveau produit.

Se méfier des contrefaçons et exiger la signature: F. RIGOLLOT

Paris—24, Avenue Victoria— Paris et dans toutes les pharmacies

GLACIERES, Escabeaux, Poêles de cuisine, Outils de Jardiniers, Métrics à étendre les rideaux, Plissures pour robes, etc., etc.

L. J. A. SURVEYER, No. 524 Rue Craig, 30 avril am

Chambres à louer Garnies double ou simple, avec ou sans pension, à prix modérés, au No. 41 rue de Valenciennes.

MAUX DE DENTS. L'AVIOLETTE & NELSON, Pharmaciens, Rue Notre-Dame.

LES GOUTTES JAPONAISES. Gouttes et soulagent les dents instantanément. Vingt années de succès. L'AVIOLETTE & NELSON, Pharmaciens, Rue Notre-Dame.

MAUX DE DENTS. L'AVIOLETTE & NELSON, Pharmaciens, Rue Notre-Dame.

LES GOUTTES JAPONAISES. Gouttes et soulagent les dents instantanément. Vingt années de succès. L'AVIOLETTE & NELSON, Pharmaciens, Rue Notre-Dame.

MAUX DE DENTS. L'AVIOLETTE & NELSON, Pharmaciens, Rue Notre-Dame.

LES GOUTTES JAPONAISES. Gouttes et soulagent les dents instantanément. Vingt années de succès. L'AVIOLETTE & NELSON, Pharmaciens, Rue Notre-Dame.

LES GOUTTES JAPONAISES. Gouttes et soulagent les dents instantanément. Vingt années de succès. L'AVIOLETTE & NELSON, Pharmaciens, Rue Notre-Dame.

LE NOUVEL ELIXIR DE LA GUACA DU PEROU. J. BAIN PARIS.

LE NOUVEL ELIXIR DE LA GUACA DU PEROU. J. BAIN PARIS.

LES CAPSULES RAQUIN. Les seules approuvées par l'Académie de Médecine de Paris pour le traitement de toutes les maladies aiguës, éruption assurée le sixième jour, chez tous les pharmaciens. J. HELBRONNER & CIE, 109 Rue St-Jacques.

LES PILULES DEHAUT. DU DOCTEUR PARIS. Les seules approuvées par l'Académie de Médecine de Paris pour le traitement de toutes les maladies aiguës, éruption assurée le sixième jour, chez tous les pharmaciens. J. HELBRONNER & CIE, 109 Rue St-Jacques.

LES PILULES DEHAUT. DU DOCTEUR PARIS. Les seules approuvées par l'Académie de Médecine de Paris pour le traitement de toutes les maladies aiguës, éruption assurée le sixième jour, chez tous les pharmaciens. J. HELBRONNER & CIE, 109 Rue St-Jacques.

LES PILULES DEHAUT. DU DOCTEUR PARIS. Les seules approuvées par l'Académie de Médecine de Paris pour le traitement de toutes les maladies aiguës, éruption assurée le sixième jour, chez tous les pharmaciens. J. HELBRONNER & CIE, 109 Rue St-Jacques.

LES PILULES DEHAUT. DU DOCTEUR PARIS. Les seules approuvées par l'Académie de Médecine de Paris pour le traitement de toutes les maladies aiguës, éruption assurée le sixième jour, chez tous les pharmaciens. J. HELBRONNER & CIE, 109 Rue St-Jacques.

LES PILULES DEHAUT. DU DOCTEUR PARIS. Les seules approuvées par l'Académie de Médecine de Paris pour le traitement de toutes les maladies aiguës, éruption assurée le sixième jour, chez tous les pharmaciens. J. HELBRONNER & CIE, 109 Rue St-Jacques.

LES PILULES DEHAUT. DU DOCTEUR PARIS. Les seules approuvées par l'Académie de Médecine de Paris pour le traitement de toutes les maladies aiguës, éruption assurée le sixième jour, chez tous les pharmaciens. J. HELBRONNER & CIE, 109 Rue St-Jacques.

LES PILULES DEHAUT. DU DOCTEUR PARIS. Les seules approuvées par l'Académie de Médecine de Paris pour le traitement de toutes les maladies aiguës, éruption assurée le sixième jour, chez tous les pharmaciens. J. HELBRONNER & CIE, 109 Rue St-Jacques.

LES PILULES DEHAUT. DU DOCTEUR PARIS. Les seules approuvées par l'Académie de Médecine de Paris pour le traitement de toutes les maladies aiguës, éruption assurée le sixième jour, chez tous les pharmaciens. J. HELBRONNER & CIE, 109 Rue St-Jacques.

LES PILULES DEHAUT. DU DOCTEUR PARIS. Les seules approuvées par l'Académie de Médecine de Paris pour le traitement de toutes les maladies aiguës, éruption assurée le sixième jour, chez tous les pharmaciens. J. HELBRONNER & CIE, 109 Rue St-Jacques.

LES PILULES DEHAUT. DU DOCTEUR PARIS. Les seules approuvées par l'Académie de Médecine de Paris pour le traitement de toutes les maladies aiguës, éruption assurée le sixième jour, chez tous les pharmaciens. J. HELBRONNER & CIE, 109 Rue St-Jacques.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DU RICHHELIEU ET D'ONTARIO. Les vapeurs de la Compagnie feront le service entre Montréal et Québec comme suit: Le vapeur GUERRE, les Lundis, Mercredis et Vendredis, et le vapeur MONTREAL, les Mardis, Jedis et Samedis à heures P.M. Les bateaux faisant le service entre Montréal, Hamilton, et les Ports intermédiaires, et se rendant aux bateaux alliés à Niagara et à Buffalo ainsi qu'aux chemins de fer pour l'Ouest, partent tous les jours à 9 h. m., et de Lachine à l'arrivée du train de midi de Québec Lundi, à l'arrivée du train qui laisse Montréal à 5 h. p. m.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DU RICHHELIEU ET D'ONTARIO. Les vapeurs de la Compagnie feront le service entre Montréal et Québec comme suit: Le vapeur GUERRE, les Lundis, Mercredis et Vendredis, et le vapeur MONTREAL, les Mardis, Jedis et Samedis à heures P.M. Les bateaux faisant le service entre Montréal, Hamilton, et les Ports intermédiaires, et se rendant aux bateaux alliés à Niagara et à Buffalo ainsi qu'aux chemins de fer pour l'Ouest, partent tous les jours à 9 h. m., et de Lachine à l'arrivée du train de midi de Québec Lundi, à l'arrivée du train qui laisse Montréal à 5 h. p. m.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DU RICHHELIEU ET D'ONTARIO. Les vapeurs de la Compagnie feront le service entre Montréal et Québec comme suit: Le vapeur GUERRE, les Lundis, Mercredis et Vendredis, et le vapeur MONTREAL, les Mardis, Jedis et Samedis à heures P.M. Les bateaux faisant le service entre Montréal, Hamilton, et les Ports intermédiaires, et se rendant aux bateaux alliés à Niagara et à Buffalo ainsi qu'aux chemins de fer pour l'Ouest, partent tous les jours à 9 h. m., et de Lachine à l'arrivée du train de midi de Québec Lundi, à l'arrivée du train qui laisse Montréal à 5 h. p. m.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DU RICHHELIEU ET D'ONTARIO. Les vapeurs de la Compagnie feront le service entre Montréal et Québec comme suit: Le vapeur GUERRE, les Lundis, Mercredis et Vendredis, et le vapeur MONTREAL, les Mardis, Jedis et Samedis à heures P.M. Les bateaux faisant le service entre Montréal, Hamilton, et les Ports intermédiaires, et se rendant aux bateaux alliés à Niagara et à Buffalo ainsi qu'aux chemins de fer pour l'Ouest, partent tous les jours à 9 h. m., et de Lachine à l'arrivée du train de midi de Québec Lundi, à l'arrivée du train qui laisse Montréal à 5 h. p. m.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DU RICHHELIEU ET D'ONTARIO. Les vapeurs de la Compagnie feront le service entre Montréal et Québec comme suit: Le vapeur GUERRE, les Lundis, Mercredis et Vendredis, et le vapeur MONTREAL, les Mardis, Jedis et Samedis à heures P.M. Les bateaux faisant le service entre Montréal, Hamilton, et les Ports intermédiaires, et se rendant aux bateaux alliés à Niagara et à Buffalo ainsi qu'aux chemins de fer pour l'Ouest, partent tous les jours à 9 h. m., et de Lachine à l'arrivée du train de midi de Québec Lundi, à l'arrivée du train qui laisse Montréal à 5 h. p. m.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DU RICHHELIEU ET D'ONTARIO. Les vapeurs de la Compagnie feront le service entre Montréal et Québec comme suit: Le vapeur GUERRE, les Lundis, Mercredis et Vendredis, et le vapeur MONTREAL, les Mardis, Jedis et Samedis à heures P.M. Les bateaux faisant le service entre Montréal, Hamilton, et les Ports intermédiaires, et se rendant aux bateaux alliés à Niagara et à Buffalo ainsi qu'aux chemins de fer pour l'Ouest, partent tous les jours à 9 h. m., et de Lachine à l'arrivée du train de midi de Québec Lundi, à l'arrivée du train qui laisse Montréal à 5 h. p. m.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DU RICHHELIEU ET D'ONTARIO. Les vapeurs de la Compagnie feront le service entre Montréal et Québec comme suit: Le vapeur GUERRE, les Lundis, Mercredis et Vendredis, et le vapeur MONTREAL, les Mardis, Jedis et Samedis à heures P.M. Les bateaux faisant le service entre Montréal, Hamilton, et les Ports intermédiaires, et se rendant aux bateaux alliés à Niagara et à Buffalo ainsi qu'aux chemins de fer pour l'Ouest, partent tous les jours à 9 h. m., et de Lachine à l'arrivée du train de midi de Québec Lundi, à l'arrivée du train qui laisse Montréal à 5 h. p. m.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DU RICHHELIEU ET D'ONTARIO. Les vapeurs de la Compagnie feront le service entre Montréal et Québec comme suit: Le vapeur GUERRE, les Lundis, Mercredis et Vendredis, et le vapeur MONTREAL, les Mardis, Jedis et Samedis à heures P.M. Les bateaux faisant le service entre Montréal, Hamilton, et les Ports intermédiaires, et se rendant aux bateaux alliés à Niagara et à Buffalo ainsi qu'aux chemins de fer pour l'Ouest, partent tous les jours à 9 h. m., et de Lachine à l'arrivée du train de midi de Québec Lundi, à l'arrivée du train qui laisse Montréal à 5 h. p. m.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DU RICHHELIEU ET D'ONTARIO. Les vapeurs de la Compagnie feront le service entre Montréal et Québec comme suit: Le vapeur GUERRE, les Lundis, Mercredis et Vendredis, et le vapeur MONTREAL, les Mardis, Jedis et Samedis à heures P.M. Les bateaux faisant le service entre Montréal, Hamilton, et les Ports intermédiaires, et se rendant aux bateaux alliés à Niagara et à Buffalo ainsi qu'aux chemins de fer pour l'Ouest, partent tous les jours à 9 h. m., et de Lachine à l'arrivée du train de midi de Québec Lundi, à l'arrivée du train qui laisse Montréal à 5 h. p. m.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DU RICHHELIEU ET D'ONTARIO. Les vapeurs de la Compagnie feront le service entre Montréal et Québec comme suit: Le vapeur GUERRE, les Lundis, Mercredis et Vendredis, et le vapeur MONTREAL, les Mardis, Jedis et Samedis à heures P.M. Les bateaux faisant le service entre Montréal, Hamilton, et les Ports intermédiaires, et se rendant aux bateaux alliés à Niagara et à Buffalo ainsi qu'aux chemins de fer pour l'Ouest, partent tous les jours à 9 h. m., et de Lachine à l'arrivée du train de midi de Québec Lundi, à l'arrivée du train qui laisse Montréal à 5 h. p. m.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DU RICHHELIEU ET D'ONTARIO. Les vapeurs de la Compagnie feront le service entre Montréal et Québec comme suit: Le vapeur GUERRE, les Lundis, Mercredis et Vendredis, et le vapeur MONTREAL, les Mardis, Jedis et Samedis à heures P.M. Les bateaux faisant le service entre Montréal, Hamilton, et les Ports intermédiaires, et se rendant aux bateaux alliés à Niagara et à Buffalo ainsi qu'aux chemins de fer pour l'Ouest, partent tous les jours à 9 h. m., et de Lachine à l'arrivée du train de midi de Québec Lundi, à l'arrivée du train qui laisse Montréal à 5 h. p. m.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DU RICHHELIEU ET D'ONTARIO. Les vapeurs de la Compagnie feront le service entre Montréal et Québec comme suit: Le vapeur GUERRE, les Lundis, Mercredis et Vendredis, et le vapeur MONTREAL, les Mardis, Jedis et Samedis à heures P.M. Les bateaux faisant le service entre Montréal, Hamilton, et les Ports intermédiaires, et se rendant aux bateaux alliés à Niagara et à Buffalo ainsi qu'aux chemins de fer pour l'Ouest, partent tous les jours à 9 h. m., et de Lachine à l'arrivée du train de midi de Québec Lundi, à l'arrivée du train qui laisse Montréal à 5 h. p. m.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DU RICHHELIEU ET D'ONTARIO. Les vapeurs de la Compagnie feront le service entre Montréal et Québec comme suit: Le vapeur GUERRE, les Lundis, Mercredis et Vendredis, et le vapeur MONTREAL, les Mardis, Jedis et Samedis à heures P.M. Les bateaux faisant le service entre Montréal, Hamilton, et les Ports intermédiaires, et se rendant aux bateaux alliés à Niagara et à Buffalo ainsi qu'aux chemins de fer pour l'Ouest, partent tous les jours à 9 h. m., et de Lachine à l'arrivée du train de midi de Québec Lundi, à l'arrivée du train qui laisse Montréal à 5 h. p. m.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DU RICHHELIEU ET D'ONTARIO. Les vapeurs de la Compagnie feront le service entre Montréal et Québec comme suit: Le vapeur GUERRE, les Lundis, Mercredis et Vendredis, et le vapeur MONTREAL, les Mardis, Jedis et Samedis à heures P.M. Les bateaux faisant le service entre Montréal, Hamilton, et les Ports intermédiaires, et se rendant aux bateaux alliés à Niagara et à Buffalo ainsi qu'aux chemins de fer pour l'Ouest, partent tous les jours à 9 h. m., et de Lachine à l'arrivée du train de midi de Québec Lundi, à l'arrivée du train qui laisse Montréal à 5 h. p. m.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DU RICHHELIEU ET D'ONTARIO. Les vapeurs de la Compagnie feront le service entre Montréal et Québec comme suit: Le vapeur GUERRE, les Lundis, Mercredis et Vendredis, et le vapeur MONTREAL, les Mardis, Jedis et Samedis à heures P.M. Les bateaux faisant le service entre Montréal, Hamilton, et les Ports intermédiaires, et se rendant aux bateaux alliés à Niagara et à Buffalo ainsi qu'aux chemins de fer pour l'Ouest, partent tous les jours à 9 h. m., et de Lachine à l'arrivée du train de midi de Québec Lundi, à l'arrivée du train qui laisse Montréal à 5 h. p. m.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DU RICHHELIEU ET D'ONTARIO. Les vapeurs de la Compagnie feront le service entre Montréal et Québec comme suit: Le vapeur GUERRE, les Lundis, Mercredis et Vendredis, et le vapeur MONTREAL, les Mardis, Jedis et Samedis à heures P.M. Les bateaux faisant le service entre Montréal, Hamilton, et les Ports intermédiaires, et se rendant aux bateaux alliés à Niagara et à Buffalo ainsi qu'aux chemins de fer pour l'Ouest, partent tous les jours à 9 h. m., et de Lachine à l'arrivée du train de midi de Québec Lundi, à l'arrivée du train qui laisse Montréal à 5 h. p. m.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DU RICHHELIEU ET D'ONTARIO. Les vapeurs de la Compagnie feront le service entre Montréal et Québec comme suit: Le vapeur GUERRE, les Lundis, Mercredis et Vendredis, et le vapeur MONTREAL, les Mardis, Jedis et Samedis à heures P.M. Les bateaux faisant le service entre Montréal, Hamilton, et les Ports intermédiaires, et se rendant aux bateaux alliés à Niagara et à Buffalo ainsi qu'aux chemins de fer pour l'Ouest, partent tous les jours à 9 h. m., et de Lachine à l'arrivée du train de midi de Québec Lundi, à l'arrivée du train qui laisse Montréal à 5 h. p. m.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DU RICHHELIEU ET D'ONTARIO. Les vapeurs de la Compagnie feront le service entre Montréal et Québec comme suit: Le vapeur GUERRE, les Lundis, Mercredis et Vendredis, et le vapeur MONTREAL, les Mardis, Jedis et Samedis à heures P.M. Les bateaux faisant le service entre Montréal, Hamilton, et les Ports intermédiaires, et se rendant aux bateaux alliés à Niagara et à Buffalo ainsi qu'aux chemins de fer pour l'Ouest, partent tous les jours à 9 h. m., et de Lachine à l'arrivée du train de midi de Québec Lundi, à l'arrivée du train qui laisse Montréal à 5 h. p. m.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DU RICHHELIEU ET D'ONTARIO. Les vapeurs de la Compagnie feront le service entre Montréal et Québec comme suit: Le vapeur GUERRE, les Lundis, Mercredis et Vendredis, et le vapeur MONTREAL, les Mardis, Jedis et Samedis à heures P.M. Les bateaux faisant le service entre Montréal, Hamilton, et les Ports intermédiaires, et se rendant aux bateaux alliés à Niagara et à Buffalo ainsi qu'aux chemins de fer pour l'Ouest, partent tous les jours à 9 h. m., et de Lachine à l'arrivée du train de midi de Québec Lundi, à l'arrivée du train qui laisse Montréal à 5 h. p. m.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DU RICHHELIEU ET D'ONTARIO. Les vapeurs de la Compagnie feront le service entre Montréal et Québec comme suit: Le vapeur GUERRE, les Lundis, Mercredis et Vendredis, et le vapeur MONTREAL, les Mardis, Jedis et Samedis à heures P.M. Les bateaux faisant le service entre Montréal, Hamilton, et les Ports intermédiaires, et se rendant aux bateaux alliés à Niagara et à Buffalo ainsi qu'aux chemins de fer pour l'Ouest, partent tous les jours à 9 h. m., et de Lachine à l'arrivée du train de midi de Québec Lundi, à l'arrivée du train qui laisse Montréal à 5 h. p. m.

Chemin de Fer du Gouvernement. DIVISION OUEST. CHEMIN DE FER Q.M.O. & O. LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA.

Chemin de Fer du Gouvernement. DIVISION OUEST. CHEMIN DE FER Q.M.O. & O. LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA.

Chemin de Fer du Gouvernement. DIVISION OUEST. CHEMIN DE FER Q.M.O. & O. LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA.

Chemin de Fer du Gouvernement. DIVISION OUEST. CHEMIN DE FER Q.M.O. & O. LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA.

Chemin de Fer du Gouvernement. DIVISION OUEST. CHEMIN DE FER Q.M.O. & O. LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA.

Chemin de Fer du Gouvernement. DIVISION OUEST. CHEMIN DE FER Q.M.O. & O. LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA.

Chemin de Fer du Gouvernement. DIVISION OUEST. CHEMIN DE FER Q.M.O. & O. LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA.

Chemin de Fer du Gouvernement. DIVISION OUEST. CHEMIN DE FER Q.M.O. & O. LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA.

Chemin de Fer du Gouvernement. DIVISION OUEST. CHEMIN DE FER Q.M.O. & O. LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA.

Chemin de Fer du Gouvernement. DIVISION OUEST. CHEMIN DE FER Q.M.O. & O. LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA.

Chemin de Fer du Gouvernement. DIVISION OUEST. CHEMIN DE FER Q.M.O. & O. LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA.

Chemin de Fer du Gouvernement. DIVISION OUEST. CHEMIN DE FER Q.M.O. & O. LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA.

Chemin de Fer du Gouvernement. DIVISION OUEST. CHEMIN DE FER Q.M.O. & O. LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA.

Chemin de Fer du Gouvernement. DIVISION OUEST. CHEMIN DE FER Q.M.O. & O. LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA.

Chemin de Fer du Gouvernement. DIVISION OUEST. CHEMIN DE FER Q.M.O. & O. LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA.

Chemin de Fer du Gouvernement. DIVISION OUEST. CHEMIN DE FER Q.M.O. & O. LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA.

Chemin de Fer du Gouvernement. DIVISION OUEST. CHEMIN DE FER Q.M.O. & O. LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA.

Chemin de Fer du Gouvernement. DIVISION OUEST. CHEMIN DE FER Q.M.O. &